



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

Commissions parlementaires

Commission permanente de la culture

**Étude des crédits du ministère de la Culture
et des Communications (1)**

Le jeudi 24 avril 1997 — N° 40

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau



QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
880, autoroute Dufferin-Montmorency, bureau 195
Québec, Qc
G1R 5P3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 528-0381

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Société canadienne des postes — Envoi de publications canadiennes
Numéro de convention: 0592269

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de la culture

Le jeudi 24 avril 1997

Table des matières

Organisation des travaux	1
Remarques préliminaires	
Mme Louise Beaudoin	2
M. Pierre-Étienne Laporte	8
M. André Boulerice	13
M. André Gaulin	14
Mme Louise Beaudoin	15
Discussion générale	
Élaboration d'une politique de la culture	19
Préservation de l'identité institutionnelle des conservatoires	19
Conséquences de l'implantation d'Ubi Soft à Montréal pour l'industrie du multimédia	20
Protocole d'entente avec le ministère de l'Éducation	22
Programme de restauration du patrimoine religieux	22
Doublage en français des films	23
Conséquences de l'implantation d'Ubi Soft à Montréal pour l'industrie du multimédia (suite)	24
Programme de restauration du patrimoine religieux (suite)	24
Protocole d'entente avec le ministère de l'Éducation (suite)	24
Intégration des arts à l'architecture	25

Autres intervenants

M. André Gaulin, président
M. Jean Garon, président suppléant

M. Michel Morin
Mme Nicole Léger

Le jeudi 24 avril 1997

Étude des crédits du ministère de la Culture et des Communications

(Neuf heures huit minutes)

Le Président (M. Gaulin): Bonjour, mesdames, messieurs. Nous avons quorum, nous allons ouvrir la séance. Le mandat de la commission de la culture pour cette séance est de procéder à l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Culture et des Communications pour l'année financière 1997-1998.

M. le secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

Le Secrétaire: Aucun, M. le Président.

Le Président (M. Gaulin): Merci, M. le secrétaire.

Organisation des travaux

Avant de passer à l'étape des remarques préliminaires, j'invite les membres à m'indiquer de quelle façon la commission procédera à l'étude des crédits. Est-ce que nous procéderons par programmes et éléments, par discussion générale avec vote à la fin, par thèmes ou par organismes ou par un autre mode? M. le député de Nicolet-Yamaska.

M. Morin (Nicolet-Yamaska): Bien, moi, M. le Président, j'aurais une suggestion à vous faire, et c'est de passer programme par programme, et on pourrait voter à la fin, pour nous permettre une certaine latitude aussi, parce que, si on y va de façon disparate, à ce moment-là c'est plus compliqué à suivre puis on a plus de difficultés à suivre les dossiers. Donc, programme par programme, avec un vote à la fin.

Le Président (M. Gaulin): D'accord. M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

M. Boulrice: Juste pour renchérir, M. le Président, ayant siégé à cette commission durant près de 10 ans, c'est la formule habituelle qui était employée, ce qui n'empêchait pas, au moment de l'étude d'un programme, d'avoir une discussion, à l'occasion, peut-être plus philosophique qu'administrative, ce qui enrichissait le débat.

Le Président (M. Gaulin): M. le porte-parole, vous avez un avis?

M. Laporte: M. le Président, si vous permettez, moi, je ne siège pas ici depuis longtemps, c'est ma première épreuve, n'est-ce pas, et j'ai regardé tous ces documents-là puis j'en suis arrivé à une organisation de ma réflexion qui est un peu différente. J'aimerais mieux qu'on

procède par thèmes plus généraux. Il y a quelques grands problèmes que j'aimerais qu'on aborde. Évidemment, on va retomber dans des programmes, et, par exemple, je pense à des questions comme la politique du livre, la Politique de la diffusion des arts de la scène, la Bibliothèque nationale, les conservatoires. Je n'ai pas organisé mon plan de match en fonction des programmes mais plus des problèmes que j'ai pu identifier à l'intérieur des documents et ensuite de ça, évidemment, des questions qui se rapportent très spécifiquement à des programmes ou à des activités; mais ça, ça devrait plutôt venir à la fin qu'au début.

● (9 h 10) ●

Le Président (M. Gaulin): Je sais que vous avez procédé comme ça avec M. Boisclair, M. le porte-parole de l'opposition officielle. Je voudrais peut-être avoir l'avis de la ministre. Il s'agit de s'entendre.

Mme Beaudoin: Effectivement, je n'ai qu'une seule contrainte, M. le Président: c'est qu'on se limite aux trois premiers programmes, qu'on les réorganise à l'intérieur comme on le veut, parce que les présidents d'organisme, je ne voulais pas les déranger pendant deux jours complets. Alors, ils viendront, comme le président de Télé-Québec, par exemple, la semaine prochaine, mardi, puis Yves Martin, en ce qui concerne la langue, donc les sous-ministres responsables de ce secteur-là aussi, jeudi prochain. Sinon, à l'intérieur de ce qu'on avait convenu pour aujourd'hui, je n'ai pas de problème.

Le Président (M. Gaulin): Alors, si je comprends bien, on aurait l'accord de tout le monde pour procéder comme ça, compte tenu de ce que vient de dire la ministre par égard pour nos invités. Ça vous convient, M. le... Alors, voilà. Nous procéderons donc par thèmes en tenant compte de la disponibilité de nos invités et en les remerciant déjà d'être là.

Je vous rappelle que l'enveloppe de temps alloué est de six heures pour ces crédits, soit de 9 heures à midi ce matin, de 9 heures à midi le mardi 29 avril. Alors, j'invite Mme la ministre à faire ses remarques préliminaires.

Mme Beaudoin: Oui, M. le Président. Est-ce que c'est le temps de présenter mes collaborateurs? Je peux faire ça immédiatement?

Le Président (M. Gaulin): Bien sûr. Et je vous indique tout de suite que nous voterons à la fin les crédits.

Mme Beaudoin: Très bien. Alors, Mme Martine Tremblay, qui est la sous-ministre du ministère; M. Pierre Lafleur, qui est sous-ministre adjoint; et peut-être qu'au fur et à mesure, justement, s'il y a certaines questions très précises sur certains dossiers, par exemple, budgétaires, je

demandera à M. Cantin, qui est là, Pierre-Denis Cantin, à Mme Marie-Claire Lévesque, à M. Jacques Vallée, à M. Sicuro, à M. Dorval, à M. Laliberté, qui est le secrétaire du ministère... Mais enfin, normalement, ce sera essentiellement Mme Tremblay et M. Lafleur qui pourront répondre à certaines questions. Et puis, bien sûr, M. Stephan La Roche, qui est assis ici à ma gauche, et qui est à mon cabinet.

Alors, je peux commencer, M. le Président?

Le Président (M. Gaulin): Bien sûr, Mme la ministre. Vous avez la parole.

Remarques préliminaires

Mme Louise Beaudoin

Mme Beaudoin: Merci, M. le Président. Alors, moi, c'est la troisième fois que je fais des crédits mais seulement la deuxième fois en ce qui concerne la culture, puisque j'ai été nommée ministre de la Culture en août 1995. Mais, la première année, je les ai faits au SAIC, en fait, au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes. Donc, mes remarques préliminaires sont peut-être un peu longues, mais justement, moi aussi, je veux aborder un certain nombre de sujets.

Alors, aujourd'hui, nous entreprenons l'étude des crédits du ministère de la Culture et des Communications pour l'année 1997-1998. Avant d'apporter toutes les précisions attendues sur ces crédits budgétaires, permettez-moi d'abord de brosser un rapide portrait des secteurs de la culture et des communications. Passer en revue les forces de la culture et des communications au Québec, c'est évoquer un univers où la créativité, l'innovation et le sens de l'entrepreneuriat sont omniprésents. Cette vitalité et ce dynamisme constituent pour nous des atouts majeurs. C'est de plus de 15 000 artistes et artisans de la culture, créateurs et créatrices, toutes disciplines confondues, qu'il s'agit, de plusieurs centaines de petites et moyennes entreprises oeuvrant dans les secteurs des industries culturelles, des arts et des lettres, de la muséologie et du patrimoine. Au total, cette activité engendre des dépenses de près de 4 000 000 000 \$ et crée 92 000 emplois.

Dans le domaine des arts de la scène, on retrouve près d'une centaine d'organismes musicaux diffusant les grandes oeuvres du répertoire classique et contemporain, parmi lesquels deux compagnies d'opéra de haut calibre, plusieurs orchestres symphoniques, des orchestres de chambre et de nombreux autres ensembles. On retrouve des artistes du disque, de la scène, des variétés parmi lesquels figurent nos ambassadeurs les plus connus à l'étranger.

Plusieurs événements culturels d'envergure représentent non seulement de hauts lieux de divertissement et de ravissement pour les gens d'ici et les nombreux touristes qu'ils attirent chez nous, mais ils constituent une source de retombées économiques considérables: qu'on pense seulement au Festival d'été de Québec, au Festival international de musique de Lanaudière, au Festival de

l'humour à Montréal et au Festival de jazz aussi qui drainent chaque année des millions de visiteurs, sans parler des millions de téléspectateurs dans le monde.

Les compagnies de théâtre foisonnent, au Québec. On compte quelque 250 compagnies professionnelles rayonnant au Québec et à l'étranger. Le Festival de théâtre des Amériques de Montréal, d'ailleurs, dont l'ouverture, en fait, se fera le 22 mai, et le Carrefour international de Québec sont parmi les manifestations de première importance pour la diffusion d'oeuvres dramatiques. En danse, le Québec fait aussi preuve d'un dynamisme exceptionnel, alimenté par la vitalité et la qualité de création de chorégraphes chevronnés. Nos compagnies de danse étonnent et éblouissent le public d'ici et d'ailleurs.

Les arts multidisciplinaires connaissent depuis quelques années un développement sans précédent aussi, au Québec. Par leur travail d'expérimentation, de recherche et de création, les artistes de ce secteur font preuve d'innovation et d'audace. Le Québec s'est également taillé une réputation internationale très enviable dans le domaine du cirque, comme chacun le sait. Le Cirque du Soleil connaît d'éclatants succès partout en Amérique, en Europe et en Asie, et déjà dans son sillon se révèle une autre étoile montante, celle du Cirque Éloïze originaire des Îles-de-la-Madeleine. L'École du cirque de Montréal, pour sa part, accueille un nombre croissant de jeunes Québécois et étrangers désireux de faire carrière dans ce domaine.

En arts visuels et dans le domaine des métiers d'art, le grand nombre de centres d'exposition, de galeries d'art et de musées de même que la formule particulière, au Québec, des centres d'artistes sont révélateurs de la place qu'occupent ces formes d'expression dans notre vie culturelle. Plusieurs artistes et artisans jouissent d'une importante notoriété. Notre muséologie se fait remarquer aussi par son caractère novateur. L'important réseau de musées qui essaime au Québec, avec à sa tête les quatre grands musées et plusieurs musées intermédiaires de haut calibre, fait preuve de dynamisme et d'une approche muséale originale dans la mise en valeur des collections et dans la démocratisation de leur accès.

Dans le domaine du cinéma, nos ressources humaines et techniques offrent également une expertise enviable. Riche de créateurs et d'artistes qualifiés, d'entreprises offrant des services techniques hautement sophistiqués, d'un institut national de l'image et du son, d'une capacité de produire en français et en anglais, Montréal est un lieu de tournage particulièrement dynamique qui attire beaucoup de productions étrangères et dont le potentiel de développement est encore considérable. L'authenticité de la culture québécoise s'exprime et s'affirme aussi par sa littérature qui s'enrichit constamment des oeuvres des nouveaux auteurs. Plus de 1 000 oeuvres littéraires sont éditées annuellement par les maisons du Québec. La littérature destinée aux jeunes en particulier s'est taillée une réputation internationale par son exceptionnelle qualité.

Depuis un an, le ministère de la Culture a intégré la nouvelle responsabilité de la culture scientifique et technique. J'ai donc eu aussi l'occasion de réaliser qu'il y a chez nous de nombreux intervenants, chercheurs et

chercheuses, organismes et institutions qui s'activent au développement de cette culture du savoir et du savoir-faire et qui se préoccupent de transmettre cette passion aux jeunes. Le phénomène des expos-sciences — il y avait d'ailleurs, la semaine dernière, au collègue Jean-de-Brébeuf, la finale québécoise de la Super Expo-Sciences Bell — en est l'exemple le plus frappant.

Le Québec a très tôt relevé le défi des communications: radio et télévision publiques, privées et communautaires, presse écrite, un réseau de télédistribution parmi les plus développés, un des réseaux de télécommunications les plus performants au monde et désormais une toute jeune et prometteuse industrie du multimédia forment le coeur de l'industrie québécoise des communications. Les communications, c'est près de 1 500 entreprises oeuvrant dans le domaine de la radio, de la télé, des services techniques audiovisuels, de la production indépendante, de la publicité, des médias écrits et de la télédistribution. Cette solide base industrielle représente plus de 53 000 emplois, dont la moitié environ sont des emplois directs, et une activité économique de plus de 3 000 000 000 \$. Ainsi, par exemple, de plus en plus nous sommes sur les marchés étrangers, et les ventes d'émissions ou de séries de télévision sur ces marchés étrangers témoignent de l'expertise éprouvée que le Québec possède dans le domaine de la production télévisuelle.

● (9 h 20) ●

Le secteur des technologies de l'information, pour sa part, s'appuie sur un réseau d'infrastructures modernes et une technologie avancée et offre déjà, bien qu'il soit en développement accéléré, des services parmi les meilleurs en Amérique du Nord. C'est une industrie dans laquelle s'activent près de 3 400 entreprises qui génèrent quelque 63 000 emplois et une activité économique de l'ordre de 6 000 000 000 \$. Comparativement à d'autres secteurs, les industries québécoises des technologies de l'information sont celles qui connaissent les taux de croissance les plus élevés et qui effectuent la moitié des activités en recherche et développement industriels au Québec. Ce secteur, qui comprend les plus gros exportateurs de produits et de services de haute technologie, est aussi résolument tourné vers les marchés extérieurs et est devenu l'un des principaux créneaux d'exportation du Québec.

Le Québec s'est aussi illustré comme chef de file dans le domaine du multimédia et des services électroniques qui constituent l'essence de cette réalité en émergence qu'est l'autoroute de l'information. En effet, non seulement le Québec se range-t-il, toutes proportions gardées, parmi les sociétés les plus productrices en termes de quantité et de création de sites Web, mais plusieurs de ces sites se sont déjà acquis la reconnaissance d'un vaste public mondial, en particulier dans la francophonie, pour leurs aspects novateurs ainsi que pour la richesse et la qualité de leur contenu. Il suffit d'évoquer qu'avec 5 % de la population francophone mondiale le Québec produit environ 30 % de l'ensemble des contenus francophones; donc, on peut mesurer l'importance de notre production.

Certaines réalisations nous réjouissent particulièrement parce qu'elles reflètent à merveille la volonté du

Québec de jouer un rôle majeur pour faire du français une langue d'usage sur les inforoutes. Mentionnons, par exemple, le dynamisme de la firme Alis technologies, qui opère depuis une quinzaine d'années dans le développement d'outils informatiques favorisant le multilinguisme. Cette firme a notamment développé le fureteur Tango qui permet d'afficher des données dans 90 langues. D'ailleurs, l'Internet Society, la société qui gère le développement d'Internet dans le monde, a confié à Alis technologies la réalisation du site Babel qui vise à promouvoir l'usage des langues nationales sur l'Internet.

Le dynamisme des entreprises nous permet actuellement, avec le ministère d'État à la Métropole, de regrouper certains des organismes les plus importants, par exemple le Centre de promotion du logiciel québécois, le CESAM, le CRIM, enfin les entreprises du secteur du multimédia, pour discuter de la création du CISEM qui sera un consortium pour faire de Montréal un véritable chef de file mondial dans cette industrie. Depuis la création du Fonds de l'autoroute, le Secrétariat de l'autoroute est à même de constater l'engouement des Québécois pour la production de contenus à leur image, tout comme c'était le cas pour la production de contenus en matière de télédiffusion. Ainsi, pour les programmes du Fonds de l'autoroute seulement, plus de 360 promoteurs ont présenté un projet l'an dernier; de ce nombre, 65, qui totaliseront des investissements de 35 000 000 \$, ont été sélectionnés. Notre contribution de 8 000 000 \$ sera répartie entre subventions et garanties de prêt. Par ailleurs, dans le but de favoriser un accès universel aux inforoutes, nous avons mis sur pied, dans le cadre de la phase I du Fonds de l'autoroute, un important programme, le Programme d'accès à l'autoroute de l'information pour les bibliothèques publiques. Ainsi, au cours du dernier exercice financier, le Fonds a versé plus de 5 000 000 \$ pour les équipements et l'implantation de 620 sites d'accès à Internet dans plus de 325 bibliothèques publiques du Québec et pour le développement de contenus communautaires régionaux.

Cette fresque rapide et incomplète que je viens de livrer du secteur de la culture et des communications donne une idée de son importance, de ses multiples facettes et du foisonnement créateur qu'on y perçoit. Lors du Sommet sur l'économie et l'emploi qui s'est tenu l'automne dernier et qui marquait l'aboutissement d'un extraordinaire exercice de réflexion collective sur le devenir économique du Québec, les participants ont reconnu l'importance de la culture et des communications pour la société québécoise dans ses aspects les plus fondamentaux, soit son identité, sa vie démocratique, sa vie sociale et sa vie économique. Ses participants, qui réunissaient, je vous le rappelle, des représentants de tous les horizons du Québec, ont également souligné l'apport économique du secteur de la culture et des communications, qui contribue donc pour plus de 13 000 000 000 \$ au PIB québécois, c'est-à-dire une proportion de 8,2 %, et qui est constitué d'entreprises qui génèrent globalement près de 218 000 emplois directs et indirects.

Il est révélateur de constater que cette contribution de l'ordre de 8,2 % au produit intérieur brut place le

secteur de la culture et des communications avant celui de la construction, qui est traditionnellement reconnu comme un secteur témoin. Vous conviendrez qu'on est donc loin des «bebelles à Lapalme», comme l'expression malheureusement consacrée le disait, dans les années soixante, par ceux qui ironisaient sur l'importance à accorder au ministère des Affaires culturelles dont Georges-Émile Lapalme a été le premier titulaire.

Les domaines de la culture, pour être très importants dans notre vie collective, n'en sont pas moins exposés à des écueils qui peuvent en menacer l'équilibre. L'exiguïté du marché québécois et la compétition accrue qui découle du phénomène de la mondialisation, auxquelles s'ajoutent le retrait partiel mais systématique du financement du gouvernement fédéral dans certains secteurs et la difficulté croissante d'aller chercher du financement privé, risquent constamment de compromettre la situation financière des milieux québécois de la culture. Pour la culture de langue française, le contexte est particulièrement difficile. Ce marché déjà restreint est très ouvert aux produits culturels étrangers largement anglophones, et chez les jeunes surtout on trouve un public de plus en plus attiré par les activités culturelles en langue anglaise. Je vous rappelle brièvement que, dans le secteur de l'édition — et ce soir s'ouvre le Forum du livre — il y a à peu près 30 % du marché de l'édition qui est constitué par des livrés édités chez nous, ce qui laisse quand même 70 % du marché aux étrangers — essentiellement, dans ce cas précis, aux Américains et aux Français.

Dans le secteur du cinéma, c'est 87 %, sur nos écrans, de films qui sont des films américains; dans nos clubs vidéo, c'est au-delà de 87 %. Ça doit être au-delà même de 90 % dans les clubs vidéo; il ne s'agit que de s'y promener, sauf dans quelques clubs vidéo bien précis et bien ciblés dans certaines villes. Et, pour la chanson, on en est à peu près à 25 % de nos parts de marché, ce qui veut dire 75 % de produits étrangers qui envahissent donc notre propre marché, et c'est essentiellement, bien sûr, des produits américains, encore une fois.

Alors, quand je parlais tout à l'heure du retrait du gouvernement fédéral, je veux signifier, et je le répète, que, année après année — je parle de la culture, là — le gouvernement fédéral, dans certains secteurs de la culture, se retire, et nous tentons de maintenir et même, dans certains cas, au gouvernement du Québec, d'augmenter notre contribution, même si le contexte budgétaire est difficile. En matière de culture, ce financement du gouvernement fédéral a diminué de 20 %, depuis les cinq dernières années, au Québec seulement, ce qui rend extrêmement difficile ce maintien de l'équilibre. C'est très fragile, chacun le sait. Si on retire une carte de ce fragile édifice culturel, on a toujours la crainte, bien sûr, que l'édifice entier s'écroule.

Les industries culturelles sont confrontées à un marché québécois restreint, donc, comme je l'ai dit, à une concurrence des multinationales qui présentent des contenus à nette prédominance anglophone. En raison de l'étroitesse de ce marché qui limite les perspectives de financement local et des standards internationaux qui sont

nécessaires pour nos propres productions, puisqu'il faut exporter — et Robert Lepage le répète souvent, a dit récemment ou, en fait, il y a un an à peu près qu'une culture qui ne s'exporte pas est une culture qui est appelée à disparaître — donc nous avons à l'esprit cette dimension. Là encore, les coûts de production dans l'ensemble du secteur des industries culturelles, parce qu'il faut respecter ces standards internationaux, s'élèvent constamment. Par exemple, dans le secteur de l'édition, quand je parlais du désengagement du gouvernement fédéral, ce retrait est de l'ordre de 50 % sur trois ans.

Pour atténuer quelque peu ce portrait des difficultés liées au financement, il est tout de même réconfortant, M. le Président, de constater que notre partenariat avec les municipalités, dans la plupart des cas, a fait des progrès notables. En effet, malgré que les instances locales n'occupent pas encore toute leur place dans le soutien financier aux arts et à la culture, on note quand même qu'elles sont de plus en plus nombreuses à se préoccuper de la prise en charge des enjeux culturels de leur communauté et que leur contribution financière a presque doublé depuis 10 ans. Donc, c'est quand même encourageant. Cette année, le gouvernement du Québec et les municipalités ensemble vont investir globalement plus de 800 000 000 \$ dans le secteur de la culture. Et je vous rappelle que le budget du ministère est de 426 000 000 \$.

● (9 h 30) ●

Manifestation de leur engagement, actuellement: 34 municipalités ou MRC se sont donné une politique culturelle et 34 autres en ont amorcé l'élaboration, ce qui est très important parce que c'est un préalable à toute entente de développement culturel entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Donc, le préalable, c'est que la municipalité en question se donne, bien sûr, une politique culturelle.

Maintenant, le budget 1997-1998. Le budget 1997-1998 illustre de manière tangible — et je le dis très sincèrement — l'importance que ce gouvernement accorde à la culture et aux communications et également l'effet levier qu'il reconnaît aux activités de ces secteurs sur la création d'emplois au Québec. Au total, donc, il y a 108 300 000 \$ de plus qui seront investis et pour lesquels il faut — je le fais — saluer l'appui exceptionnel, bien sûr, du premier ministre et du ministre des Finances, M. Landry.

Je donne les éléments de ce 108 300 000 \$ supplémentaire: l'injection de 2 000 000 \$ qui a été annoncée pour aider les milieux québécois de la culture et des communications à accroître et à consolider leur présence sur la scène internationale. Ce nouveau programme s'appliquera — c'est un nouveau programme et de l'argent supplémentaire, de l'argent neuf récurrent — à tous les secteurs relevant du ministère et il sera complémentaire à ceux du Conseil des arts et de la Société de développement des entreprises culturelles. Ce programme visera à aider les milieux de la culture et des communications à maintenir et à développer de nouveaux marchés à l'étranger, notamment en permettant que ces milieux participent aux missions économiques que le Québec organise à l'étranger.

Par ce programme, le Québec se donne les moyens de contrer — c'est aussi ça — les répercussions négatives engendrées par la récente décision du ministère des Affaires étrangères du Canada de subventionner dorénavant les artistes canadiens et québécois en tournée à l'étranger en fonction, entre autres, d'objectifs politiques liés à la promotion de l'unité canadienne plutôt que de critères d'excellence sur lesquels le Québec a bâti sa réputation internationale.

Je vous rappelle que tout le milieu québécois a réagi et j'ai avec moi le bulletin du Regroupement de la danse. J'en ai fait état dans mon intervention suite au discours du budget. Dans son bulletin, donc, le Regroupement de la danse va exactement dans le même sens que le gouvernement du Québec et appuie non seulement, bien sûr, la mise sur pied de ce nouveau programme, mais demande au gouvernement fédéral de retirer ces objectifs, ces nouveaux objectifs du programme que M. Axworthy a rendu public il y a quelque temps. Donc, tout le milieu québécois est mobilisé par rapport à ces nouveaux objectifs de promotion de l'unité canadienne élaborés par le ministère des Affaires étrangères du Canada. De toute façon, nous, ce nouveau programme, il est là pour rester.

Les bibliothèques, maintenant, et la lecture. Pour que les Québécois et les Québécoises aient davantage la possibilité d'entretenir un contact direct et régulier avec les livres, le gouvernement a décidé d'augmenter de 5 000 000 \$ l'enveloppe pour l'achat de livres pour les bibliothèques publiques. Cette augmentation fait donc passer de 13 000 000 \$ à 18 000 000 \$ la somme qui est consacrée à ce chapitre, en se rappelant qu'il y a appariement avec le milieu municipal, soit une augmentation de près de 39 % des crédits pour l'acquisition de livres.

L'accélération, maintenant, des investissements publics dans le secteur culturel. Dans le secteur des immobilisations, un plan d'accélération des investissements publics nous permettra de réaliser le projet de très grande bibliothèque publique à Montréal, un projet représentant une somme de 75 000 000 \$. D'autres investissements totalisant 14 300 000 \$ seront effectués pour accélérer la réalisation de projets d'équipements culturels urgents et incontournables. Ce ne sont pas des constructions, cependant, et donc ça ne remet pas en cause le moratoire sur les équipements culturels dont j'ai annoncé la levée pour 1998 à la suite de l'opération de réévaluation qui est en cours. Bien sûr, tous les projets acceptés avant le moratoire sont toujours sur la table et les accords donnés tiennent, mais le moratoire, lui, durera jusqu'en avril 1998. Ces sommes supplémentaires vont donc servir à du réaménagement ou à de la rénovation de certains équipements de production ou de diffusion en arts de la scène dont la fonction première serait compromise si on ne palliait pas à des besoins urgents.

Aussi, ça pourra servir au renforcement, en termes d'immobilisation, de l'axe culture et éducation dans l'esprit du protocole signé il y a quelques jours entre Pauline Marois et moi-même, plus un investissement important qui va toucher, toujours dans le cadre de ce 14 300 000 \$, la restauration des biens patrimoniaux. Une

extension de 10 000 000 \$ est consentie au Programme de restauration du patrimoine religieux, qui est actuellement de 35 000 000 \$. Nous croyons — et j'ai rencontré le cardinal Turcotte, j'ai rencontré les gens de la Fondation du patrimoine religieux — que le 35 000 000 \$ qui a été annoncé l'année dernière, c'est-à-dire 5 000 000 \$ pendant cinq ans et 5 000 000 \$ aussi pour les biens mobiliers, ce montant n'était pas suffisant et qu'il fallait, ne serait-ce que...

Par exemple, la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, j'y suis allée, et, en effet, il y a des travaux urgents à réaliser, et qui étaient impossibles dans le cadre budgétaire que nous avons, et que nous pourrions réaliser avec ce nouveau budget. La basilique Notre-Dame est en excellent état, en tout cas de ce que j'ai pu en voir, mais la cathédrale est en difficulté à cet égard et c'est extrêmement urgent. C'est, et je l'ai appris à cette occasion, sinon le monument, un des monuments les plus visités par les touristes à Montréal. Alors, dans le même ordre d'idées et dans le cadre d'un programme majeur en matière de revitalisation des quartiers anciens qui sera mis en oeuvre conjointement avec la Société d'habitation du Québec, une somme de 2 000 000 \$ sera réservée à des travaux de nature patrimoniale dans les villes.

Le crédit d'impôt à la production audiovisuelle. Dans un autre champ, malgré un contexte budgétaire contraignant, le gouvernement a accepté de maintenir son soutien de façon très significative pour encourager les productions cinématographiques et télévisuelles réalisées au Québec. Certaines modifications ont toutefois été apportées au crédit d'impôt. L'une a pour but de renforcer l'aide à la cinématographie nationale de langue française, qui est en difficulté particulière, puisque je vous ai expliqué qu'il n'y a que 5 % des parts de marché sur le territoire du Québec qui vont à la cinématographie québécoise, et particulièrement de langue française, parce qu'il est toujours plus difficile — enfin, si on regarde la situation internationale — de produire en langue française, puisque le marché n'est pas là. Donc, pour l'essentiel, ça va nous permettre de poursuivre les objectifs de cette mesure qui a entraîné jusqu'ici des effets très positifs et structurants en termes de création d'emplois et de développement économique et culturel pour le Québec.

Je tiens à préciser que notre crédit d'impôt demeure nettement plus généreux que celui du gouvernement canadien, créé l'an dernier, et que ceux de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, qui ont suivi l'exemple du Québec qui a créé, lui, ce crédit d'impôt. C'est Mme Frulla qui l'a créé. C'était, je crois, en 1990 ou en 1992, où elle a changé justement la formule pour en faire un crédit d'impôt. L'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont suivi, mais le crédit d'impôt en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au gouvernement fédéral est moins généreux, surtout celui du gouvernement fédéral qui soustrait de son propre crédit d'impôt les crédits d'impôt des provinces, ce qui fait que toutes les aides publiques sont soustraites, ce qui fait qu'au bout de la ligne ça ne lui coûte pas cher. Enfin, je crois que c'est à peu près une quarantaine de millions, entre 40 000 000 \$ et 60 000 000 \$, mais pour l'ensemble du

Canada, alors que celui du Québec a coûté l'année dernière pas loin de 70 000 000 \$, hein, coûtera, parce qu'on n'a pas encore les derniers chiffres, mais autour de 70 000 000 \$. Et, avec les changements que l'on a faits, il devrait diminuer quelque peu, mais c'est difficile de faire les simulations exactes, compte tenu des probables mesures de transition nécessaires. Alors, on ne sait pas exactement, mais c'est un léger resserrement, surtout dans le secteur des magazines, je dirais, quotidiens, surtout variétés, mais magazines quotidiens qui sont à la télé, variétés magazines qui sont à la télévision, et c'est aux diffuseurs, donc, de les assumer.

• (9 h 40) •

Toujours dans le domaine fiscal, la déduction de 100 % des dépenses d'abonnement à des spectacles pour les entreprises et les travailleurs autonomes, qui s'appliquait depuis l'an dernier aux disciplines de la musique classique, du jazz, de l'opéra, de la danse et du théâtre, est maintenant étendue au domaine de la chanson. En harmonisant cette mesure avec les objectifs de la Politique de diffusion des arts de la scène, nous avons voulu redonner à la chanson, à la demande d'ailleurs du milieu de la chanson, la place qui lui revient et reconnaître l'apport majeur de nos artistes de la chanson aux projets culturels québécois. J'ai reçu une lettre d'ailleurs récemment de la directrice générale de la salle de spectacle de Sept-Îles, qui nous a dit qu'avec cette déduction, sans même la chanson l'année dernière, ça avait eu un impact extrêmement positif et significatif sur le remplissage de la salle à Sept-Îles, qui est rendu quasiment à 80 %, hein, le remplissage de la salle à Sept-Îles, et que cette déduction fiscale avait été très utile pour convaincre les entreprises de prendre des abonnements, et les travailleurs autonomes aussi, puisqu'on en était à 100 % de déduction.

D'autres mesures du dernier budget concernent également le secteur des communications. Il y aura donc le Centre international de formation en télécommunications en partenariat avec l'École de technologie supérieure et l'Institut national de la recherche scientifique et avec l'appui de grandes entreprises, dont Télélobe. Je pense aussi à l'élargissement du volet Étudiants-stagiaires du Programme de soutien à l'emploi stratégique et donc du secteur de la culture et des communications.

Maintenant, les priorités pour 1997-1998. La première priorité en tête de liste: la politique de la lecture, l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique de la lecture que j'entends lancer dans les prochains mois. Cette priorité, qui consiste à nous donner une véritable politique québécoise de la lecture — j'ajouterais «et du livre» — découle du même esprit de démocratisation qui nous a conduits à la Politique de diffusion des arts de la scène, qui était demandée par le milieu, cette Politique de diffusion des arts de la scène, une politique qui soit récurrente, une politique qui soit durable pour avoir des effets à moyen et à long terme sur la fréquentation de nos salles. Il est primordial d'agir dans ce domaine, celui de la lecture et du livre, parce qu'on constate que près du quart de la population n'a pas une compréhension suffisante de ce qu'elle lit et que plus de 40 % des Québécois ne lisent

habituellement pas. Le taux de lecture a augmenté, mais nous sommes encore les Canadiens qui lisent le moins. Il y a peut-être des bonnes et des mauvaises raisons à cette situation, mais c'est quand même une situation de fait.

De plus, bien sûr, la lecture constitue un enjeu majeur à la fois culturel, social et économique. C'est un enjeu culturel parce que la lecture, c'est le loisir préféré des gens, mais aussi parce que la lecture est encore, malgré l'utilisation des technologies d'information, le principal mode d'acquisition des connaissances. C'est un enjeu social parce que tout individu, pour s'intégrer à la société, doit savoir lire: savoir lire pour acquérir l'information qui lui permette de fonctionner en société, savoir lire pour comprendre son environnement. Enfin, c'est un enjeu économique majeur parce que le développement accéléré de l'économie exige une adaptation de la part des travailleurs. La formation continue constitue donc un élément indissociable des économies modernes et nécessite la maîtrise de la lecture.

La transmission du goût de lire passe par de nombreuses voies, dont les bibliothèques, que nous nous efforçons de soutenir, mais elle passe aussi par la sensibilisation à la littérature, par une plus grande connivence, bien évidemment, avec le secteur scolaire, par la consolidation des réseaux de distribution et de commercialisation du livre — et c'est ce dont je vais commencer à discuter ce soir au Forum du livre avec l'Association nationale des éditeurs — par le développement de la promotion et de l'animation de la lecture partout au Québec. Ce sont donc quelques-unes des pistes que nous explorerons avec les milieux concernés durant le Forum du livre, qui débute aujourd'hui et se poursuivra demain à Montréal, de même que durant le Colloque sur l'avenir des bibliothèques publiques, qui se tiendra à Québec en septembre prochain.

Le cinéma, maintenant. Au cours des prochains mois, nous accorderons également une attention particulière à la question du cinéma. Notre objectif est d'insuffler un nouveau dynamisme à notre cinématographie nationale. En collaboration avec les milieux concernés, nous établirons l'état des lieux et nous examinerons les pratiques qui ont cours dans la chaîne création-production-distribution. Il faudra tenir compte de la conjoncture de mondialisation qui pose avec acuité certaines questions relatives notamment à la coproduction, à l'exportation et à la circulation des oeuvres. On a commencé avec notre principal partenaire, la France, dont le ministre est venu la semaine dernière, mais avec UniFrance, Toscan du Plantier et toute une équipe de réalisateurs et de producteurs pour organiser le premier festival du film français à Québec, et nous irons en France cette année avec la SODEC, et tous les intervenants du milieu, et l'appui d'UniFrance pour la réciproque, si vous voulez, en territoire français.

Enfin, il faudra sans doute revoir certains des mécanismes de financement du cinéma, tant privé que public, afin d'assurer à la cinématographie québécoise des conditions propices à son expression et à son développement.

Troisième priorité: l'axe éducation-culture. En signant un protocole d'entente, le 9 avril dernier, avec ma

collègue Pauline Marois, nous avons concrétisé un projet qui nous tenait particulièrement à coeur, quelque chose qui n'avait jamais été fait depuis la création des deux ministères, un projet dont Lucien Bouchard avait souligné l'importance lors de l'assermentation de son gouvernement. Nous voulons donc renforcer le partenariat entre les deux ministères. Les deux ministères s'engagent à soutenir, à promouvoir et à valoriser les initiatives locales, régionales et nationales entre les organismes culturels, municipaux, associatifs et ceux du monde de l'éducation. Nous visons tous les ordres d'enseignement parce qu'il faut à la fois que les ressources culturelles soient plus présentes dans le secteur de l'éducation et il faudra aussi qu'avec — je le souhaite ardemment — le rapport de M. Inchauspé sur les curriculums les arts retrouvent leur place dans l'enseignement à tous les niveaux. La mise en oeuvre de cette entente s'amorce donc, et, dans ce contexte, nous avons présenté une liste d'actions prioritaires, Pauline Marois et moi-même, que nous comptons mener à terme. Ces interventions sont regroupées sous trois grands thèmes: un, le rehaussement du niveau culturel des enseignements; deux, l'harmonisation de l'enseignement professionnel, collégial et universitaire; trois, l'élargissement de la concertation. Il en reste deux. Alors, courage, j'achève.

Un cadre d'intervention, quatrièmement, en culture scientifique et technique. L'élaboration d'orientations en matière de culture scientifique et technique constitue un autre chantier important qui s'ouvre avec la nouvelle année, et je compte bien, dans les prochains mois, déposer un cadre d'intervention qui illustrera notre volonté de conférer à la culture scientifique et technique le statut et le rayonnement qui lui reviennent comme composantes de notre vie culturelle. Ces orientations s'intégreront à l'ensemble des interventions du ministère, autant au niveau des médias et de la muséologie que de l'éducation.

Cinquièmement, l'autoroute de l'information. Les projets soutenus dans le cadre du Fonds de l'autoroute devront prioritairement continuer à contribuer à la création de contenus et de services qui vont permettre à la population québécoise de travailler, de se divertir, de s'éduquer, d'utiliser des services courants et d'accéder à des produits culturels de source québécoise et en français sur l'infouroute.

Il y aura la première Conférence des ministres chargés des infouroutes dans la francophonie à Montréal, du 19 au 21 mai prochain. C'est 49 pays qui seront présents, et on sait toute l'importance que le ministère et que le gouvernement du Québec accordent à la démocratisation de l'accès à l'autoroute de l'information et au développement des contenus en langue française. Cette Conférence internationale, que je vais coprésider avec le ministre fédéral, M. Boudrias, nous permettra de tisser des liens et d'identifier des enjeux communs à la francophonie. Ce sera pour nous l'occasion de faire le point sur le développement des infouroutes au sein de l'espace francophone et de discuter de questions essentielles liées, entre autres, à la place du français et des cultures francophones dans le cyberspace, à l'accès aux nouvelles technologies et à la création de contenus francophones. Il y aura un plan d'action et il y

aura une déclaration de Montréal qui vont découler de ces échanges, et ce sera soumis au prochain Sommet des chefs d'État et de gouvernement qui va se tenir à Hanoi à l'automne. La tenue de cette Conférence à Montréal constitue une reconnaissance du savoir-faire québécois par nos partenaires de la francophonie.

Je veux souligner, en terminant, que l'autoroute de l'information n'est pas une priorité nouvelle en soi, mais qu'elle se fait de plus en plus pressante. D'ailleurs, l'ampleur des moyens déployés récemment par le ministre des Finances, auxquels s'ajoutent ceux mis en place par le Fonds de l'autoroute et le crédit d'impôt multimédia qui existe depuis l'année dernière, traduit la nécessité de bien harnacher ce secteur, de maintenir le sentiment d'urgence qui nous habite. Donc, priorité à accorder au contenu d'abord, mais aussi au développement des entreprises de ce secteur, à la multiplication des emplois, à la formation, au développement de partenariats et au rayonnement international. Et c'est dans cet esprit, M. le Président, que je coprésiderai les travaux de la Conférence de Montréal.

● (9 h 50) ●

Voilà, donc quelques-unes des priorités qui émergent — en fait, l'essentiel des priorités — de notre table à dessin, parce que j'ai compris que, quand on ne se donne pas de priorités très précises... L'année dernière, on s'en était donné deux; cette année, on est très optimistes en s'en donnant cinq, mais deux qu'on a réalisées l'année dernière: la création du Fonds d'investissement en culture et communications et la Politique de diffusion des arts de la scène. Parce que, si on ne fait pas ça... Nous sommes bien évidemment dans un ministère où le portefeuille est si étendu puis où les activités sont si nombreuses et si prenantes et où les crises aussi sont quotidiennes — parce que ce secteur, comme je le disais au départ, et je le répète, en terminant, est extrêmement fragile — que, si on ne fait pas ça, on oublie ces objectifs qui auront des effets structurants à moyen terme. Alors, c'est pour ça que j'ai voulu être «on record» ce matin en les élaborant. Donc, M. le Président, je suis à la disposition de la commission pour compléter cette perspective et pour apporter les précisions que vous désirez.

M. le Président, comme je n'ai pas pu, pour toutes sortes de raisons, hier, remettre au porte-parole de l'opposition... C'était la Journée mondiale du livre. Il y avait un très beau livre que j'avais choisi pour lui, et je tiens à le lui remettre. C'est sur l'art québécois de l'estampe, 1945-1990, une magnifique exposition — ha, ha, ha! — qui a eu lieu au Musée du Québec récemment. Je suis allée l'inaugurer. Une très, très belle exposition. Alors, comme je l'avais retenu pour le porte-parole de l'opposition, eh bien, je le lui remets ce matin avec plaisir.

M. Boulerice: Que je regrette ce statut que j'avais!

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Laporte: Vous pouvez toujours changer de parti.

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Beaudoin: Voilà.

M. Boulerice: Non, je ne veux pas te voler ton job que tu fais si bien. Ha, ha, ha!

Mme Beaudoin: Surtout pas son comté!

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Beaudoin: Alors, voilà.

Le Président (M. Gaulin): Je laisse un peu de temps pour la remise de... Alors, je vous remercie, Mme la ministre, et je comprends bien que ce n'est pas une manière de museler le porte-parole de l'opposition officielle, puisque vous le lui donnez d'entrée de jeu.

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Beaudoin: Remarquez qu'aujourd'hui ce n'est pas la loi n° 40. Ça va peut-être... Ha, ha, ha!

M. Laporte: Non, non.

Le Président (M. Gaulin): Alors, je vous remercie pour ces remarques préliminaires qui vont éclairer nos débats. Vous avez pris 38 minutes, le porte-parole de l'opposition officielle disposera d'autant de minutes. Je le remercie de sa collaboration, parce que, en principe, c'est 20 minutes pour les remarques préliminaires.

Je voudrais quand même, avant de lui donner la parole, faire une légère pause en mémoire de notre collègue de Duplessis qui est décédé. Alors, en l'espace de six mois, c'est le deuxième collègue de l'Assemblée nationale qui s'en va, pour la Trente-cinquième Législature. (9 h 52 — 9 h 53)

M. le porte-parole de l'opposition officielle, vous avez la parole.

M. Pierre-Étienne Laporte

M. Laporte: Merci, M. le Président. Je voudrais d'abord remercier la ministre de sa délicatesse. Évidemment, puisqu'on m'a déjà fait sentir, là-bas, au bout de la table, que c'était un très, très beau cadeau, je vais m'empresse de le lire puis d'en prendre connaissance.

Je vais commencer mes remarques préliminaires en voulant parler de la mission du ministère. La ministre nous a fait une description impressionnante du profil culturel du Québec, de ses forces, des faiblesses, du rôle du ministère là-dedans, du budget, et évidemment aussi elle nous a annoncé ses priorités. Je suis un peu dérouter par rapport à ma présentation initiale, mais je pense que je vais essayer de reprendre l'équilibre.

Donc, ce qui m'a d'abord — je reviendrai peut-être ultérieurement là-dessus — frappé en lisant toute la documentation qui a été mise à ma disposition, et la ministre a

un peu terminé sur ce thème-là tantôt, c'est qu'on est évidemment en présence, comme elle le disait tantôt, et c'est pour ça qu'elle jugeait utile de se donner des priorités... Je lui rappellerai, par ailleurs, là-dessus... C'est un peu une boutade, mais c'est ce que dit Peter Drucker. Quand Peter Drucker dit que deux priorités, c'est une priorité de trop, vous en avez cinq; c'est beaucoup de priorités. Mais ça, évidemment, ça fait partie de votre façon de voir la gestion.

Lorsqu'on regarde le ministère dans son ensemble, la première question que je me suis posée... Et je reviendrai tantôt sur ce que la ministre disait, M. le Président, sur le profil culturel du Québec. On est en présence d'un ministère qui s'est donné beaucoup de politiques culturelles. Je prends la distinction que fait Fernand Dumont, parce que je sais que la ministre aime beaucoup citer M. Dumont, dans ses *Raisons communes*, entre ce qu'il appelle «les politiques culturelles» et «la politique de la culture». Il y a beaucoup de politiques culturelles — ha, ha, ha! — dans ce ministère-là, il y a beaucoup de politiques sectorielles, mais, lorsqu'on prend connaissance de la documentation — en tout cas, pour ce qui est de la documentation dont on dispose et du temps dont on disposait pour le faire — il y a une question qu'on se pose, c'est: La politique de la culture, elle est où là-dedans? Où est-ce qu'elle est, la politique de la culture?

C'est-à-dire que ce que Dumont dit, c'est qu'une politique de la culture, c'est une volonté d'intervention de la part de l'État sur le destin de la culture, sur les grands enjeux de la culture. Ce n'est pas une réflexion philosophique, c'est vraiment une volonté de gérer le développement culturel à plus ou moins moyen et long terme, et ça, j'aimerais poser la question à la ministre, c'est-à-dire: Où est-ce qu'est la politique de la culture? Parce que j'ai l'impression qu'elle nous échappe, et je pense que la ministre est consciente d'un malaise, de ce déséquilibre entre le foisonnement des politiques culturelles et, disons, le déficit d'une politique de la culture parce que, dans le document du cahier d'étude des crédits — et, sur ce, j'ai une question aussi — on apprend que la ministre a décidé de créer au sein de son ministère ce qu'elle appelle une direction de l'action stratégique. Donc, je me dis: C'est probablement parce qu'on sent le besoin d'une plus grande cohérence, on sent le besoin d'axer davantage les politiques sectorielles en fonction d'un objectif plus global.

Évidemment, on voit, en prenant connaissance des documents, M. le Président, qu'il y a toujours en arrière-plan une politique de la culture, en fait, qui est celle qui avait été définie à l'époque par le Dr Camille Laurin ou le député de — j'ai toujours des problèmes avec les origines des députés — Bourget, à l'époque où il était ministre du Développement culturel. On voit, par exemple, que, dans le document *Remettre l'art au monde* — et la ministre l'a mentionné aussi dans un de ses exposés — il y a évidemment un axe de développement prioritaire qui était central dans les réflexions du député de Bourget et de son conseiller, Fernand Dumont, à l'époque. Alors, c'est l'axe de la démocratisation, l'axe de la régionalisation. Mais j'aimerais néanmoins, disons, que la ministre puisse nous

indiquer peut-être si elle sent qu'il y a ce déficit d'une politique de la culture et, si c'est senti, comment elle a l'intention d'essayer de corriger de déficit-là.

Dans un deuxième temps, évidemment la ministre nous a fait un exposé fort intéressant sur le profil culturel, ce qu'elle a appelé «le portrait culturel du Québec», les forces de ce portrait culturel, les forces de ce profil culturel. C'est clair que, au chapitre de la culture, le Québec fait preuve d'un dynamisme remarquable, et la ministre l'a souligné. Elle a aussi mentionné des faiblesses. Elle en a mentionné quatre ou cinq, si je me souviens bien. J'ai pris des notes là-dessus. Je ne voudrais pas revenir là-dessus. Évidemment, lorsqu'on examine, lorsqu'on tente de faire une évaluation des forces et des faiblesses d'un projet culturel ou d'un système de culture, on peut avoir des réactions un peu différentes. Moi, ce qu'on perçoit ici comme des faiblesses et comme des menaces — et je conviens qu'on peut le faire ainsi — ça m'apparaît néanmoins comme des défis qui sont des défis stimulants pour la culture.

● (10 heures) ●

Je me rappelle toujours, parce que j'ai eu ce privilège d'assister, quand j'étais beaucoup plus jeune, à la dernière année de cours d'Alfred Kroeber, qui était professeur d'anthropologie à Berkeley et qui a fini sa vie par une réflexion sur la créativité culturelle, que ce que Kroeber montrait dans ses cours, c'est que ce qui faisait que des sociétés — et là vraiment c'était à l'échelle mondiale, à l'échelle internationale, transculturelle, transhistorique — avaient fait preuve d'un dynamisme, d'une créativité culturelle extraordinaire, c'était la situation de défis et souvent de défis quasi insurmontables devant lesquels pouvait se trouver une société en question. Donc, il y a peut-être un rapport entre la créativité culturelle du Québec et la position de défis, de difficultés auxquels on fait face du point de vue d'une écologie culturelle, compte tenu de notre situation en Amérique du Nord et aussi de notre situation à l'échelle mondiale.

Donc, je dirais que, sur ça, c'est un commentaire plutôt secondaire, mais je pense que, moi, en tout cas, j'ai une évaluation un peu différente, en ce sens que, par exemple, je trouve qu'il y a un atout que le Québec, du point de vue culturel, n'exploite peut-être pas suffisamment: c'est son extraordinaire polyvalence. Nous sommes certainement, de tous les peuples du monde, l'un de ceux qui soient le plus culturellement polyvalents. Évidemment, ça génère un certain effroi. Chez certains d'entre nous, ça peut même aller jusqu'au pessimisme culturel. Mais je trouve que cette polyvalence dont font preuve les Québécois constitue vraiment un atout qu'ils ont entre les mains et qui me paraît absolument stratégique. Et j'y reviendrai tantôt lorsque j'aborderai les questions plus particulières, en particulier la décision qu'on a prise sur Ubi Soft, et ainsi de suite, et les conséquences qu'on peut penser que ça pourrait générer.

Mais je voudrais terminer cette partie-là de mon exposé sur la question des forces et faiblesses du profil ou du développement culturel dont parle la ministre en lui disant qu'il y a peut-être un aspect du diagnostic, ici, qui

manque. Ça m'a vraiment sauté aux yeux, ça, en prenant connaissance de la petite publication *Remettre l'art au monde*, le tableau 10. C'est toujours intéressant, les statistiques officielles, parce que, quand on sait lire les tableaux, des fois on trouve des choses qui ne sont pas dites, là-dedans. Si je ne me trompe pas — et je pense que j'y ai réfléchi trois ou quatre fois, je me suis tourné la langue plusieurs fois avant de décider de parler — et ça, ça revient à la remarque que je faisais tantôt sur le déficit d'une politique de la culture, je pense que, si on examine le tableau sur Montréal, les données sur Montréal... Et le document en parle, parce qu'il parle de deux choses. D'une part, il parle d'une désaffection des citoyens par rapport à un certain nombre d'activités culturelles, et on voit aussi dans le tableau évidemment qu'il y a une baisse de fréquentation. On y note que l'offre de produits ou d'activités... Et la croissance de l'offre est évidemment, dans bien des cas — enfin, dans le cas de la danse, par exemple, c'est tout à fait clair — inférieure à la demande. Donc, dans la région métropolitaine de Montréal et à Montréal, il y a un fichu de problème, à mon avis, qui n'est pas suffisamment mis en évidence ici et sur lequel le ministre pourrait décider de réfléchir en priorité. Je pense qu'on pourrait décrire ce problème comme étant un déclin de la demande culturelle, de la demande de culture.

Écoutez, si vous regardez le tableau, sur six activités — ah bien, c'est six classes d'activités — il y en a quatre qui sont en déclin du point de vue du nombre de billets vendus, et, pour celles qui sont en croissance, évidemment il y a les variétés. Et là les variétés, on sait ce que c'est. C'est-à-dire, ce dont on a l'impression en lisant ce tableau-là, c'est que ce qui amène les consommateurs de culture à consommer des domaines de culture particuliers, c'est en fait leur socialisation à cette consommation à travers la télévision. Au Québec, on fait beaucoup d'humour. On fait plus que de l'humour, on fait de la dérision, beaucoup de dérision, beaucoup d'humour, beaucoup de spectacles de variétés. Dans ces spectacles de variétés, on le mentionne, il y a beaucoup de concerts rock américains, anglophones, et ainsi de suite. Et là on voit ici que, sur une augmentation de la production de 11 %, il y a tout de même une augmentation de la fréquentation de 36 %. Ça, évidemment, c'est l'exception à la règle. Mais la règle générale, c'est que, à Montréal, je ne suis pas sûr qu'on puisse parler d'un déclin, mais il y a un fléchissement de la demande de culture.

● (10 h 10) ●

La question que je pose à la ministre — j'ose espérer qu'elle voudra y répondre — c'est: Qu'est-ce que son ministère a comme intention face à cette conjoncture qui me paraît très particulière de la consommation et de la demande culturelles à Montréal? Parce que, si on compare Montréal à Québec, eh bien, on se réjouit un peu plus. Évidemment, à Québec, on sait ce qui se passe: on est en présence d'une classe de rentiers de l'État qui, eux, ont les moyens de fréquenter ainsi. Ha, ha, ha! Mais je ne dis pas ça par plaisir. J'observais dernièrement, M. le Président, dans les dernières données statistiques du Bureau de la statistique du Québec — on reviendra tantôt là-dessus,

c'est un peu troublant — qu'au Québec il y a, depuis 1989, une baisse continue du revenu effectif des Québécois, c'est-à-dire du revenu après impôt. Donc, dans la région métropolitaine de Montréal, où sont concentrés tous les problèmes du développement économique du Québec dans un état, disons, aigu — je ne veux pas dire que tout est beau dans le meilleur des mondes ailleurs — on peut comprendre le rapport qu'il y a derrière ce tableau entre le développement économique, la croissance économique, l'enrichissement, les finances personnelles, le problème de la surtaxation des Montréalais et le fléchissement de la demande pour les activités de culture.

En fait, M. le Président, moi, si j'étais à la place de la ministre, disons que c'est un tableau que je regarderais avec attention. Je me poserais la question, je me dirais: Comment est-ce que stratégiquement nous allons nous y prendre pour gérer ces signes d'un déclin de la demande de culture montréalaise? Ça me paraît très sérieux, et là je pense que c'est une question, ça... C'est probablement une des questions qu'on peut s'adresser si on se place du point de vue d'une politique de la culture. C'est une question concrète, c'est une question réelle. Ce n'est pas une question philosophique. On ne se demande pas quel serait, disons, l'avenir de la culture montréalaise au sens large. Là, on dit: Coudon, si on n'intervient pas d'ici 10 ans sur l'environnement montréalais du point de vue culturel, on peut être justifié de s'interroger sur l'avenir, parce que les signes d'un déclin de la demande de culture à Montréal sont déjà apparents, et, dans ce sens-là, je pense que ce serait utile que le ministère continue à nous fournir, comme il le fait, des statistiques sur la culture. Je voyais, l'autre jour, dans un article de Jacques Godbout dans *Le Devoir*, qu'on souhaitait la création d'un observatoire du livre, mais, dans tous ces observatoires qu'on a créés au ministère de la Culture et des Communications, je pense que les observatoires devraient tourner leur focus tout spécialement sur Montréal, parce que, à mon avis, il y a là vraiment un très, très réel problème, et j'ai bien hâte d'entendre la ministre s'exprimer là-dessus.

Bon, pour ce qui est du rôle du ministère, eh bien, je pense que ça a été abondamment décrit dans l'exposé de la ministre. La ministre nous a aussi exposé, nous a fait part, disons, de l'augmentation du budget. Je pense qu'on ne peut pas nier que le gouvernement actuel fait un effort réel pour soutenir la production culturelle, non seulement la production culturelle, mais aussi la culture héritée, tout comme la culture acquise, tout comme la culture naissante. On voit ce qui est proposé en matière de patrimoine; je l'ai vu dans les documents. On voit aussi les décisions qui sont prises touchant les équipements culturels. La ministre nous a annoncé que le moratoire serait terminé en 1998. C'est vrai qu'il y a des gens sur le terrain qui sont un peu inquiets, compte tenu du moratoire, mais on peut comprendre que, dans la conjoncture budgétaire du gouvernement, une décision comme ça ait été prise.

Donc, sur la question du budget dans son ensemble, je ne pense pas qu'on aurait des commentaires particuliers, mais on y reviendra ultérieurement. Évidemment, là où on est toujours un peu dans l'incertitude

lorsqu'on prend connaissance des documents, c'est la question de savoir c'est quoi, les critères qui font qu'on fait de l'allocation budgétaire. Il y a des postes qui diminuent, il y en a qui augmentent. Mais là on est plus au niveau du ministère que de l'ensemble du budget. Quels sont les critères à partir desquels les décisions sont prises pour faire des diminutions de postes, d'allocations, pour en donner plus ou en donner moins? Évidemment, ce n'est pas dans des documents comme ceux-là qu'on peut s'attendre à trouver des justificatifs, mais ça serait peut-être utile qu'on les obtienne éventuellement.

Donc, j'en profite aussi pour ça, mais j'ouvre une parenthèse puis je la ferme tout de suite. La ministre me poursuit avec cette affaire de la politique de M. Axworthy. Il faut être très clair là-dessus, là: je n'ai pas du tout, disons, de sympathie pour ce genre de politique. J'ai toujours trouvé que c'était une erreur de jugement catastrophique. J'aurais peut-être dû le dire publiquement avec plus de force. Mais ce à quoi je m'opposais et à quoi je m'oppose toujours, c'est à faire de la démagogie en toutes circonstances. J'aurais été plutôt favorable à une dénonciation si la dénonciation avait été faite sur un ton moins démagogique. Je ne parle pas de la ministre en particulier, mais je parle du contexte dans lequel cette dénonciation nous a été proposée. Parce qu'il faut bien voir que, comme la ministre le mentionnait, il y a une mobilisation contre cette décision, et je pense que j'en fais partie avec plaisir. Mais il faut bien voir que, pour faire de la démagogie, il faut tout de même exagérer un peu de quoi il s'agit, parce qu'il s'agit d'une orientation générale, et je ne suis pas sûr que les impacts seront ce que la démagogie aurait voulu qu'ils soient. Mais, disons, en pratique et en principe, cette façon de procéder est d'une part une erreur de jugement, d'autre part témoigne d'un manque de sensibilité total à l'égard de la mentalité du milieu culturel québécois. Donc, pour toutes ces raisons-là, c'est une décision qui est éminemment condamnable et que je n'ai aucune espèce de réserve à condamner d'une façon ou de l'autre. Mais là je ferme la parenthèse; à mon avis, c'est un peu secondaire.

Je voudrais revenir, en terminant, M. le Président, aux priorités de la ministre. Je répète que, dans ces priorités stratégiques, il me semble qu'il devrait y avoir quelqu'un dans ce ministère-là qui commence à réfléchir sur les signes de déclin que donne la demande culturelle à Montréal et dans la grande région de Montréal. Ça, je pense que, si vous ne vous attelez pas à cette réflexion-là, éventuellement nous allons déchanter, d'autant plus que le problème qui est posé ici — et là évidemment on fait de la politique — c'est que le développement de la culture, ça se fait dans un environnement de développement économique. La culture, finalement, les ressources qu'on y consacre, on le sait, ce sont les ressources qu'il nous reste en surplus, une fois qu'on a satisfait les besoins humains économiques les plus élémentaires, et l'un des grands problèmes qu'on a actuellement au Québec — je pense que le ministre des Finances le disait hier à l'Assemblée sans trop se réjouir — c'est qu'on est en présence d'une économie qui donne des signes manifestes de sous-performance. Donc,

comment peut-on espérer maintenir un dynamisme culturel à moyen et à long terme, compte tenu d'un environnement économique de sous-performance?

Et là on peut faire des analyses sur le pourquoi il y a de la sous-performance. Ma position personnelle à moi est bien claire là-dessus: c'est que leur gouvernement, actuellement, maintient un niveau d'incertitude qui coûte cher, et on en paie la facture. J'apprenais hier, par exemple, qu'il y a une sous-représentation extrêmement significative des obligations du Québec dans les portefeuilles de gestionnaires de fonds mutuels canadiens. On a beau dire que les Japonais achètent ça à la poche. Évidemment, au prix où on les paie, j'en conviens. Donc, il y a un vrai problème, ici. Je ne veux pas faire de politique partisane, mais il y a une réflexion à faire au sein du ministère sur le sort de la culture à Montréal, si on entend la culture comme l'ensemble des activités de production culturelle, de diffusion culturelle, de consommation culturelle qui sont décrites dans les documents que nous a fournis le ministère. Et j'espère que la ministre voudra réagir à mon diagnostic et à mes propos là-dessus.

La première priorité, on se donne comme priorité une politique de la lecture. Je pense que, oui, c'est très important qu'on se donne une politique de la lecture. Mais la semaine dernière j'ai assisté durant plusieurs heures au Salon de la jeunesse au Parc olympique, et c'était intéressant parce que, dans la même fin de semaine, j'ai assisté à un salon de la jeunesse au Parc olympique et à l'exposition Super Sciences de Bell au collège Jean-de-Brébeuf et là j'ai dû constater qu'au Québec il existe des classes sociales. Je le savais, mais je ne pensais pas que l'adolescence était aussi stratifiée socialement qu'elle l'est actuellement. On est en présence d'un salon qui fait surtout appel aux intérêts des adolescents de milieu populaire que dans un autre cas où évidemment on fait appel à un milieu qui est, disons, plus professionnel, plus de classe moyenne supérieure.

Ce que je veux dire ici, c'est que, dans ce Salon, une chose qui était remarquable, c'était l'absence de toute visibilité de l'activité de lecture, c'est-à-dire qu'il y avait des choses sur l'alimentation, il y avait des choses sur l'habillement, des parades de mode, il y avait évidemment des petits concerts rock de divers types, il y avait beaucoup de choses sur le sexe, n'est-ce pas? Ça, pour savoir... C'est-à-dire qu'il faut... Oui, hein? C'est un des gros, gros problèmes auxquels font face les adolescents d'aujourd'hui, non seulement, disons, les maladies transmises sexuellement, mais aussi les choix de préservatifs. Il y a de grands exposés là-dessus. Mais, sur la lecture, je n'ai rien vu. Donc, il me semble que la politique de la lecture de la ministre devrait cibler en priorité ce groupe d'âge. On parle d'une démocratisation de la lecture ou du livre comme on parle d'une démocratisation des arts de la scène; eh bien, oui, si on est sérieux là-dedans, il va falloir envisager en priorité d'examiner la diffusion, la consommation, la pratique du livre en particulier entre ces classes sociales d'adolescents, les unes étant des classes plus favorisées et les autres, des classes plus défavorisées.

Donc, en allant au Salon de la jeunesse, j'étais en train de préparer un peu, disons, mon travail pour cette

commission de la culture. Je me suis dit: Vraiment, ici, la culture, en tout cas... Je ne veux pas dire la culture de masse, là, je veux dire la culture au sens où le ministère semble vouloir la gérer, c'est-à-dire non pas la culture d'élite non plus, mais, disons, la culture de vie quotidienne à l'intérieur de laquelle s'inscrivent des activités de développement à la fois moral, cognitif, personnel et spirituel comme celui de la lecture. Mais la culture, elle était vraiment, encore là, pas mal en retrait par rapport à beaucoup d'autres activités.

Deuxième priorité: le cinéma. Évidemment, là, le cinéma, la ministre nous a donné là-dessus des statistiques qui peuvent nous laisser inquiets, songeurs par rapport à l'avenir du cinéma local, autochtone, par rapport au cinéma étranger. Peut-être qu'ultérieurement la ministre voudra nous informer des décisions qu'elle a prises en matière de doublage. Il y a un enjeu, ici.

● (10 h 20) ●

L'éducation-culture, eh bien, je reviens à ce que je disais tantôt: là où il y a un pont à faire, éducation-culture, chez les adolescents, c'est un peu le pont que j'ai mentionné tantôt. Et aussi, moi, je veux bien qu'on parle des rapports entre le ministère de l'Éducation puis le ministère de la Culture, c'est tout à fait souhaitable qu'il y en ait, mais il y a un problème sur lequel j'aimerais revenir tantôt, à savoir celui du conservatoire. Et là vous allez être mise, disons, au test, parce qu'on pourrait solutionner dès maintenant un problème dont se plaignent les étudiants des conservatoires — j'y reviendrai tantôt — s'il y avait une meilleure collaboration entre le ministère de l'Éducation puis le ministère des Affaires culturelles: c'est vraiment le problème de la diplomation, de l'équivalence des diplômes. Et vous êtes bien consciente que, même après avoir modifié votre décision initiale, qui était une décision initiale qui avait fait le malheur de beaucoup de parents, d'élèves, d'enseignants puis de présidents de conservatoire, et ainsi de suite, même après avoir modifié cette décision-là pour imposer des frais de scolarité aux seuls niveaux supérieurs I et II du conservatoire, il y a encore un sacré problème, en ce sens que les élèves de ces conservatoires continuent à être pénalisés parce qu'ils vont éventuellement payer les mêmes frais de scolarité, mais ils n'ont pas accès aux diplômes de même valeur sur le marché du travail. J'anticipe, mais peut-être que c'est correct; la ministre répondra à ça.

Le problème ne se pose pas, en général, et en ce sens que l'absence d'un diplôme de fin d'études qui soit l'équivalent du diplôme décerné par les collèges et les universités ne crée pas de problème pour certains types de musiciens, par exemple pour ceux qui décident d'aller faire carrière dans les grands orchestres, parce que le recrutement dans les grands orchestres, il se fait par voie de concours, par forme d'auditions. Mais, pour ceux qui décident d'aller dans l'enseignement, pour ceux qui décident d'aller faire carrière aux États-Unis, en Ontario ou ailleurs, il y a un fichu de problème. Donc, vous avez, je pense, amélioré les choses, mais vous n'avez pas encore réussi à solutionner ce problème d'inégalité. Et là c'est un problème d'inégalité qui pourrait être solutionné rapidement si on

arrivait à s'entendre entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture sur la question de l'équivalence des diplômes de fin d'études. Donc, voilà un bel exemple d'une collaboration pratico-pratique et de bas niveau mais absolument importante entre nos deux ministères, et j'ose espérer que la ministre voudra commenter mes propos là-dessus.

Culture scientifique et technique. Bien sûr, je pense que, là, c'est tout à fait nécessaire, en particulier si on veut mettre l'accent sur la vulgarisation. C'est important que le niveau de culture scientifique et technique... Mais, de ce point de vue là, lorsqu'on assiste à une exposition comme celle de Super Sciences de Bell, on voit vraiment qu'il y a, au Québec... Et là, à ce moment-là, c'est ça, le rôle du ministère. Le rôle du ministère, c'est vraiment de s'appuyer dans ses efforts sur le réseau, sur le dynamisme du réseau qui existe en matière de culture et scientifique et technique, en particulier chez les adolescents. C'est éblouissant. En fait, il fallait voir ce qui sort de la tête de ces jeunes gens, de ces jeunes garçons et de ces jeunes filles. C'est assez extraordinaire. Et c'est vraiment à l'échelle du Québec. Il y a des régions évidemment qui font un activisme là-dedans; je pense à la Montérégie, elle a remporté probablement 75 % des prix. Mais, pour ce qui est de la promotion de la culture scientifique et technique, en particulier si, comme je le suggère, vous la ciblez pour certains groupes ou certaines clientèles particulières, vous avez là — comment dirais-je — un levier extraordinaire sur lequel vous appuyer, et ça, je pense que...

Je reviens à ce que disait la ministre tantôt sur le portrait culturel ou le profil culturel du Québec. Je pense qu'on peut ajouter une chose à tout ce qu'on a dit, c'est que la culture scientifique et technique au Québec, si on tient compte de sa pénétration au sein des générations montantes, devrait connaître un déploiement, un développement extraordinaire, au cours des 10 ou 15 ou 20 prochaines années, mais à une condition, c'est qu'on arrive à générer de la richesse. Et c'est ça, le problème de la culture au Québec. C'est que, pour être cultivé, je ne dis pas qu'il faut être riche, mais, pour avoir un niveau culturel élevé, il faut avoir de la richesse. Là, évidemment, entre le Parti libéral et le Parti québécois, il y a une différence de points de vue très marquée.

Je reviens à la question que j'ai posée sur Montréal. Le problème de Montréal, c'est que le niveau de richesse collective, et de richesse collective distribuée d'une façon équitable... On ne peut pas dire qu'il n'y a pas des gens très riches à Montréal; il y a des gens très riches. Mais, du point de vue d'une politique de culture qui se veut une politique de démocratisation de la culture, il faut asseoir cette politique de démocratisation de la culture, M. le Président, sur une démocratisation du confort matériel, des capacités matérielles, en particulier chez les catégories de la population qui sont appelées à jouer un rôle stratégique dans l'avenir. De ce point de vue là, il y a loin de la coupe aux lèvres. Donc, je ne veux pas être, ici, disons, déplaisant, mais je trouve que, dans le profil que la ministre nous a tracé, il y a un petit fond de triomphalisme, M. le Président, même si ça vise à être le

plus équilibré possible. Il y a un peu de triomphalisme parce que le ministère doit être conscient que le panorama ou que — comment dirais-je — la scène culturelle du Québec affiche des signes de faiblesse et même des signes de déclin, comme je le mentionnais, dans certains cas, et qu'il faut s'inquiéter de ça. Donc, je reviens toujours là-dessus, j'ai hâte de voir comment la ministre va réagir à ce diagnostic.

Sur les inforoutes, évidemment j'y reviendrai tantôt. Il y a le problème d'Ubi Soft. Ça, je travaille ce problème-là depuis quelque temps puis j'ai des questions à poser à la ministre là-dessus. Mais, sur le reste, je pense que c'est vrai, c'est-à-dire qu'on est, au Québec... Vous savez, la population québécoise est probablement, des populations du monde, celle qui témoigne du plus grand goût de la nouveauté. On a une disponibilité pour la nouveauté, ici, qui va de la pratique des innovations morales à la pratique des innovations techniques, qui est rarement comparable, nulle part ailleurs au monde. J'apprenais dernièrement, par exemple, là-dessus, M. le Président — c'est intéressant, c'est une donnée que personne ne cite jamais — que, parmi les étudiants canadiens qui ont été boursiers des différents gouvernements pour des stages en Chine, au Québec, la proportion de ceux qui ont marié des Chinoises est la plus élevée. Donc, encore là, c'est une espèce d'ouverture à l'altérité qui est extraordinaire.

Une voix: C'est comme la souveraineté.

M. Laporte: Pardon?

Une voix: C'est comme la souveraineté.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Laporte: Ça, c'est autre chose, madame.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Laporte: Mais enfin, je reviens là-dessus parce que je dis: C'est vrai, ce que dit la ministre, c'est-à-dire qu'il y a ce dynamisme, il y a cette disponibilité. Évidemment, on en a longuement discuté entre nous à la commission de la culture, étant donné notre mandat d'initiative. La question est vraiment de savoir comment on peut gérer, comment l'État peut gérer cette disponibilité pour la rendre fructifiante, du point de vue du développement de la culture, plutôt que d'en faire une occasion de dilution dans une espèce de magma mondial de l'insignifiance, comme dirait Pierre Vadeboncoeur.

Une voix: Un de vos amis?

M. Laporte: Je l'ai souvent rencontré dans des réunions pour en discuter, madame. Ha, ha, ha!

Moi, je terminerai donc là-dessus. Je pense que les priorités sont bonnes. Cinq priorités, c'est beaucoup de priorités, mais je reste toujours sur mon appétit lorsque je regarde le ministère. Je me dis: Comment s'y prend-on

pour remettre de la cohérence là-dedans? Et là vraiment la cohérence, c'est une politique de la culture; ou une politique des communications, c'est une politique globale. Je la cherche, cette politique de la culture, cette politique globale. J'en vois des éléments lorsqu'on affiche des axes de démocratisation et de régionalisation et je me dis: Ils doivent être aussi conscients que moi du malaise parce qu'ils veulent créer une direction de l'action stratégique. Je ne sais pas si c'est ça qui est la nature de la structure, là, mais c'est peut-être...

● (10 h 30) ●

Avant de passer à des questions particulières, M. le Président, c'est peut-être, disons, le commentaire le plus général que j'aurais à faire sur le ministère à l'occasion de cette étude des crédits, à savoir: Comment pense-t-il pouvoir jouer son rôle avec plus de cohérence, plus d'efficacité? Et surtout jusqu'où croit-il ou veut-il aller dans la gestion d'un certain nombre de problèmes de culture stratégique, en particulier celui que j'ai décrit comme étant les signes manifestes du déclin de la demande de culture à Montréal?

M. le Président, je vous remercie et je terminerai là-dessus avant de revenir ultérieurement à des questions qui ont plus à voir avec les programmes particuliers. Merci.

Le Président (M. Garon): Est-ce qu'il y a d'autres députés qui veulent faire des remarques préliminaires?

M. Bouleric: Je me suis inscrit il y a fort longtemps, M. le Président.

Le Président (M. Garon): M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques.

M. André Bouleric

M. Bouleric: Oui. Je vous remercie, M. le Président. La première chose, c'est que j'ai bien peur malheureusement que la ministre ait été un peu imprudente. Elle aurait dû d'abord lui prêter le livre et voir à la fin si elle devait le lui donner. Mais, ceci étant fait, elle ne va pas dédonner.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Laporte: Envieux! Envieux!

M. Bouleric: Envieux?

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Bouleric: Au-delà de propos non encourageants et qui m'auraient porté plutôt, moi, à un prêt qu'à un don immédiat et spontané, je vais quand même remarquer avec une certaine satisfaction que le député d'Outremont a condamné — mieux vaut tard que jamais — ce qu'il a appelé lui-même cette «démagogie qui est venue d'Ottawa au sujet de la promotion de la culture canadienne

et québécoise à l'étranger», c'est-à-dire ce qu'on a appelé «le syndrome du flag». J'ai l'impression que, par le fait même, il condamne également à la fois la démagogie et la vulgarité des propos qui ont été tenus par un autre ministre fédéral, M. Pettigrew, qui a eu l'audace de dire que le Québec n'avait et ne faisait rien pour les cultures. J'ai eu le déplaisir, parce que ce n'était pas une situation agréable de lui répondre, je pense que la ministre, dans ses remarques préliminaires, lui répondait une deuxième fois, donc ça lui a valu deux réponses. J'ose espérer que, contrairement aux Bourbons, il aura appris, donc il aura retenu.

La ministre, M. le Président, a parlé, dans ses remarques préliminaires, du retrait du gouvernement fédéral notamment dans le domaine de l'édition. Il serait peut-être temps que nous refassions ce front commun qui s'était établi au Québec et qui nous avait permis de faire fléchir le gouvernement de l'époque, le gouvernement libéral, pour ce qui est de la taxation du livre. Le Québec ne taxe pas le livre. Rappelons-nous d'ailleurs le beau slogan qui avait été inventé à l'époque, qui était *Taxer le livre, c'est imposer l'ignorance*. Quand on veut développer une politique de la lecture, eh bien, la lecture se fait d'abord et avant tout par le livre.

Le Président (M. Garon): Par les yeux.

M. Bouleric: Elle se fait par les yeux effectivement, et les yeux vont vers les livres, M. le député de Lévis et président de la commission, qui d'ailleurs avez les yeux sur tout sauf les notes de la ministre, actuellement. Mais ce n'est pas grave. Donc, il serait peut-être intéressant de refaire ce front commun contre le gouvernement fédéral qui continue de taxer le livre. Même si le Québec ne le taxe pas, lorsque nous allons dans une librairie, nous voyons que le prix du livre effectivement est quelque chose d'exorbitant. Il n'est pas accessible à tous. C'est inquiétant.

Un autre feu rouge, sans jeu de mots, qui est de bien voir si l'engagement préélectoral se concrétisera et que, à l'exemple de la vice-première ministre, personne ne devra démissionner le lendemain de l'éventuelle réélection d'un gouvernement libéral fédéral, c'est la commandite des événements culturels par les industries du tabac, où, de toute évidence, c'est le Québec qui écope et, de toute autre évidence aussi, c'est Montréal qui écope par la tenue justement de ces grands événements culturels que je n'ai pas besoin de nommer et que vous connaissez tous.

J'ai écouté aussi attentivement les paroles du porte-parole de l'opposition que celles de la ministre. Je partage sa préoccupation du déclin de la demande de la culture, phénomène effectivement qui m'inquiète profondément, et je suis persuadé que le député d'Outremont et porte-parole de l'opposition officielle ne s'inscrit pas dans cette réflexion en opposition mais bien en recherche de solutions, puisque c'est une inquiétude très profonde qu'il a manifestée, et je le sais, à ce niveau, sincère; à ce niveau et à bien d'autres, quand même.

Par contre, il a fait entrer les notions d'économie. Moi, je lui rappellerai, s'il le savait, ou je lui dirai s'il ne

le sait pas... Je suis plutôt rocardien aussi à ce niveau. Pour moi, j'estime, à l'exemple de Michel Rocard, qu'il n'y a pas de développement économique s'il n'est pas précédé d'un développement culturel. Je suis député d'un quartier où maintenant s'exerce la plus grande part de toute l'activité créative à Montréal, et c'est un élément majeur du renouveau économique de ce quartier. C'est la culture qui a fait revivre ce quartier, qui n'est pas exempt de difficultés encore, mais qui l'est moins et de moins en moins chaque jour à cause justement de la présence à la fois d'entreprises culturelles, d'industries culturelles et des gens du milieu de la culture. Donc, je ne partagerai pas totalement le propos du député d'Outremont, et en ajoutant aussi la ritournelle un peu rigodon cotillon de l'insécurité, etc. Bon, la chose est faite.

Puisque je pense que tous ont hâte d'aborder point par point, je terminerai en m'exprimant en tant que secrétaire régional de Montréal, donc, et adjoint parlementaire au ministre d'État à la Métropole. Sans porter de jugement sur les autres ministères, je pense que tous ont compris que c'est toujours vers le ministère de la Culture que mon premier regard se porte et que, s'il y a un ministère avec lequel le ministère d'État à la Métropole a établi une collaboration et une concertation dès les tout premiers jours et des rapports on ne peut plus harmonieux, c'est bien avec le ministère de la Culture, le ministère des Communications. Nous avons une commune pensée et la même volonté d'agir lorsqu'il s'agit du développement culturel, dans son sens très générique, de Montréal, et ça, je m'en réjouis. Et je ne pourrais d'ailleurs pas passer sous silence certaines réalisations et certaines décisions qui viennent de l'actuel ministre, notamment ce programme pour le Vieux-Montréal qui est tout à fait exceptionnel et qui a été applaudi par tous les intervenants, la revitalisation du quartier latin comme tel, et ajoutant encore, quoique vous l'avez déjà mentionné, la revitalisation des vieux quartiers.

• (10 h 40) •

La danse est extrêmement présente à Montréal, sauf que la danse, durant très longtemps, je l'ai qualifiée de sans-abri de la culture, tellement elle était dans un état pitoyable au niveau de l'aide. La ministre a agi avec diligence à ce niveau-là, et c'est merveilleux. La décision, certes, n'a peut-être pas été prise au moment de l'arrivée du présent gouvernement, mais nous avons assumé le démarrage, si vous voulez. C'est très agréable pour le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques de ne plus voir cette cohorte de gens frapper à sa porte et venir dénoncer quotidiennement la SOGIC, mais de voir plutôt des gens sur la rue spontanément dire comment ils sont satisfaits de l'accueil et de l'aide qu'ils reçoivent de la SODEC. Voilà un changement de climat qui est drôlement intéressant.

Mes dernières paroles iront forcément, Mme la ministre, et votre sous-ministre adjoint, M. Lafleur, connaît mes couleurs... Il m'a entendu souvent à cette commission. Un article du *Devoir*, ce matin, parle justement de ces rumeurs muséales. Vous comprendrez que l'ancien membre du conseil d'administration du Musée d'art contemporain et ancien président du comité de construction du Musée d'art contemporain a été troublé par

ces rumeurs et ose espérer que les propos tenus par l'attaché de presse de la ministre seront repris plus explicitement par la ministre de façon à ce que ces canards qui volent puissent avoir les ailes coupées et qu'une institution aussi prestigieuse et qui est celle, sans doute, qui rayonne le plus à travers le monde soit rassurée quant à son existence, étant toujours ouverte, par contre, à toute forme de collaboration avec l'ensemble du réseau muséal.

M. le Président, c'étaient les brèves interventions que je voulais faire, cédant maintenant la parole fort probablement au porte-parole de l'opposition qui exerce un rôle dans lequel j'ai eu tellement de joies, de consolations et, à l'occasion, certaines déceptions.

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Garon): M. le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, vous ne pouvez pas présumer du prochain intervenant.

M. Boulerice: Je peux émettre un souhait, quand même?

Le Président (M. Garon): Votre souhait ne sera pas exaucé, puisque le député de Taschereau, qui a l'insigne honneur d'habiter en face du comté de Lévis, m'a demandé la parole.

M. André Gaulin

M. Gaulin: Oui, et j'en suis heureux. Je dis souvent à mes collègues députés du caucus que mon comté touche Lévis. Nous y touchons d'autant plus que le fleuve nous unit, M. le Président.

Je voulais tout juste faire deux ou trois petites remarques après l'excellent texte de la ministre qui fait un bilan stimulant de la culture au Québec, ce que reconnaissait d'ailleurs le porte-parole officiel de l'opposition en laissant entendre qu'on est fier probablement d'être Québécois ensemble quand on regarde le dynamisme culturel qui se dégage de la société que nous formons ensemble aussi.

Même s'il ne faut pas se complaire — parce que c'était aussi un élément de son message — je pense qu'il y a lieu de s'encourager et de continuer, en tant que députés, à ce que la place monétaire de la culture soit importante, qu'il n'y ait pas de diminution. Et même, dans la mesure où on deviendra plus prospères après avoir fait le ménage d'autres n'ont pas fait avant nous, quand on deviendra plus prospères, on pourra en donner davantage à la culture.

Je voulais tout simplement rappeler que ce que disait le député de l'opposition, le porte-parole officiel, était intéressant dans la mesure où il parlait du dynamisme, de la possibilité de se retourner très vite, de l'ouverture au changement, ici, dans le cadre de notre culture. Lui-même est un défenseur de la langue française à sa façon. Je lui reconnais ça. C'est quelqu'un qui s'exprime très bien. Il est un amant de la rhétorique comme moi. Je pense qu'on a des choses en commun. On est tout près, d'ailleurs, à

l'Assemblée nationale. Je me trouve un peu du côté des libéraux. Des fois, je me trompe quand il faut applaudir, si je ne suis pas attentif.

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Léger: Je m'en occupe.

Des voix: Ha, ha, ha!

M. Gaulin: Je vois ma collègue de Chapleau d'ailleurs qui parfois s'en amuse. Il faut se rappeler qu'on est quand même députés ensemble. Et tout à l'heure, en soulignant le départ de mon collègue de Duplessis, je pensais aussi au départ de notre collègue de Beauce-Sud. Ça fait quand même deux députés. C'est beaucoup pour la même Législature.

Mais je voulais dire que nous méritons d'être sauvés, comme espèce, sur la planète, sur cette petite boule où l'on parle de la mondialisation, parce que, comme le disait Félix-Antoine Savard, nous sommes des Latins accotés sur le nord. C'est assez rare. Il n'y en a pas beaucoup, d'espèces comme ça. Latins accotés sur le nord. Nous avons donc une expression culturelle tout à fait originale.

C'est Miron qui disait que nous étions une expression différenciée de l'humanité, dans ses *Notes sur le non-poème et le poème*, qui sont tout à fait intéressantes et auxquelles je recours souvent parce que j'estime que ces notes de Miron sont un petit peu *Le portrait du colonisé* qu'a fait Albert Memmi pour notre condition historique à nous. D'ailleurs, je trouve ça intéressant de voir que, dans la réédition française, c'est-à-dire qui a été faite en France, on a parlé des *Notes sur le poème et le non-poème*, ce qui trahissait, d'une certaine manière, l'esprit même de Miron, parce que notre empêchement, c'est justement le non-poème. C'est celui-là qui bloque le poème. C'est l'inculture, ou la non-culture, ou une culture qui gomme la nôtre qui fait que notre culture est parfois empêchée.

Cependant, quand on sera souverains — et j'espère que ce sera très bientôt, ça me permettra de rentrer chez moi plus vite — je pense qu'on pourra mieux distinguer ce qui fait la différence entre la condition historique qui a été la nôtre, la condition d'occupation qui a été la nôtre — parce que j'estime que nous sommes toujours une culture et un peuple occupés — et notre condition de nordicité. Là-dessus, André Langevin a fait des remarques tout à fait admirables. En particulier, on lui avait donné le prix Liberté pour ses notes dans la revue *Maclean's*.

On est différents par la nordicité. Je ne sais pas ce qu'il faut y voir. Par exemple, Miron parle de la tristesse héréditaire, ce qu'il y a de tristesse par rapport... à notre condition historique, sûrement, dont nous nous réchapons au fur et à mesure très rapidement, j'espère, et de la condition de tristesse qui viendrait du fait de la fragile lumière, condition de la fragilité de la lumière ici qu'évoquait Gabrielle Roy, par ailleurs.

Alors, c'est ce que je voulais dire au tout début. Je remercie beaucoup la ministre de bien défendre la culture, et les gens qui l'accompagnent.

Mme Beaudoin: M. le Président.

Le Président (M. Garon): Mme la ministre.

Mme Louise Beaudoin

Mme Beaudoin: C'est peut-être le temps de répondre. J'ai pris des notes au fur et à mesure des questions du porte-parole de l'opposition officielle. Je veux remercier mes collègues de Taschereau et de Sainte-Marie—Saint-Jacques. Ce que je trouve intéressant, comme ministre de la Culture, en général et en particulier, c'est que c'est toujours stimulant. Je veux dire, c'est d'un bon niveau de discussion, et on le voit ce matin tout à fait. J'ai écouté attentivement ce que disait le député de Taschereau. On voit qu'il a été professeur d'université assez longtemps. J'aime toujours ses citations et ses références. Quant au député de Sainte-Marie—Saint-Jacques, nous sommes en effet en étroites concertation et collaboration avec le ministère de la Métropole, étant donné les enjeux qui sont ceux de Montréal.

Alors, je voudrais, M. le Président, répondre le mieux possible à certaines des interrogations du porte-parole de l'opposition officielle. Bien sûr, comme vous le savez, j'ai lu, relu, annoté *Raisons communes*, alors, moi aussi, ça m'avait frappée, cette distinction. Je cite Fernand Dumont régulièrement parce qu'il a été mon professeur à l'Université Laval pendant quatre, cinq ans, alors c'est sûr qu'il m'a beaucoup marquée. Alors, j'ai pris une citation de Fernand Dumont pour cette politique en exergue de la Politique de diffusion des arts de la scène et ailleurs dans mes discours.

Concernant cette politique de la culture, je pense que ce que je pourrais dire à ce moment-ci, c'est qu'il y a eu trois documents, je pense, au Québec, fondateurs, en quelque sorte, concernant la culture: bien sûr, celui de Camil Laurin, que vous avez mentionné, mais il ne faut pas oublier les deux derniers. Et je veux me rattacher au dernier justement pour vous expliquer ma position. Le deuxième, ça a été Jean-Paul L'Allier quand il était ministre de la Culture et des Communications, et son livre vert s'intitulait *Pour l'évolution de la politique culturelle*. Il y a donc ce livre vert qui a beaucoup servi à l'évolution non seulement de la politique elle-même, mais du ministère. Alors, tout ça se fait par strates, si je peux dire, au fur et à mesure, sans renier, en tout cas en ce qui me concerne, les uns et les autres documents.

• (10 h 50) •

Et le dernier, vous le savez très bien, c'est celui de ma prédécesseur et amie, Mme Frulla, qui s'intitule, quant à lui, *Notre culture, notre avenir*, 1992. Si j'insiste sur ce document, M. le Président, c'est parce qu'il est à la base même de mon action actuelle. Mme Frulla a passé — elle me l'a raconté — six mois en commission parlementaire. Six mois, vous vous imaginez? Nous, on se voit, là, une fois de temps en temps sur les engagements financiers, sur les crédits, bien sûr sur la loi n° 40. Mais six mois à écouter tous les groupes culturels imaginables avec une équipe, en fait, qu'elle avait nommée, dont le président

était Roland Arpin, dont Serge Turgeon; enfin, je ne sais pas, ils étaient une dizaine, hein, je crois, qui étaient membres de cette commission.

Il y a eu un exercice, si je peux dire, démocratique extrêmement impressionnant, en 1992, et qui a donc mené à ce document, *Notre culture, notre avenir*, qui a été rendu public et qui a été reconnu comme étant la politique culturelle du Québec. Honnêtement, ce que je me suis dit, c'est qu'on ne peut pas recommencer ce type d'exercice constamment, quand la ministre m'a expliqué justement — et j'ai bien compris, quand on voit le résultat aussi — ce qui avait été mis en oeuvre ça fait cinq ans aujourd'hui de ça; il y a cinq ans. Je pense que ce document, il a trois axes. Je vous les donne, ces trois axes, et vous allez voir qu'il y a une cohérence justement et puis qu'il y a une continuité entre cet effort culturel collectif qui a été fait et ce que je fais actuellement et que je complète, dans un sens.

Les trois axes: le premier, donc, du document de Mme Frulla, *Notre culture, notre avenir*, qui a mené à la création du Conseil des arts et des lettres, et c'est tout récent, parce que ça a pris deux ans à le créer, le Conseil des arts et des lettres. On n'est pas pour recommencer à chaque fois structurellement, si vous voulez, à se poser les questions existentielles. Je pense que, pour quelques années... Parce qu'on questionne beaucoup justement le Conseil des arts et des lettres: Est-ce que c'est ça qu'il fallait faire, etc.? Moi, ma réponse, c'est que c'est là, et c'est là pour un temps, le temps qu'on en fasse le bilan et non pas, après deux ans, de dire: C'est trop montréalais. Et d'ailleurs j'ai bien corrigé cette dimension dans les dernières nominations du Conseil des arts et des lettres pour essayer de régionaliser davantage, je dirais, la pensée du Conseil des arts et des lettres.

La SODEC qui a remplacé la SOGIC, là aussi, c'est tout récent, ça fait deux ans. Alors, je pense qu'il faut donner un peu le temps au temps. Parce qu'une des grandes conclusions du document de la politique de Mme Frulla, c'était, en quelque sorte — et c'est une décision avec de très lourdes conséquences — de donner au milieu la responsabilité de son développement, ce qui veut dire: Je ne suis pas le tribunal d'appel du Conseil des arts et des lettres ni de la SODEC. Auparavant, c'étaient les fonctionnaires, parce que la SOGIC, qui préexistait, avait des compétences, si vous voulez, moins grandes. La SODEC a beaucoup intégré et élargi son champ de compétence. Et, quant au Conseil des arts et des lettres, bien, vous le savez très bien, c'étaient des directions du ministère et c'étaient les fonctionnaires du ministère. Bon. Donc, c'est un changement structurel énorme et, je dirais, philosophique de dire: Est-ce que... Parce qu'il y en a deux, façons de faire les choses — je n'en ai pas trouvé d'autres dans le monde, en tout cas: c'est ou bien justement d'avoir des organismes à distance, comme le Conseil des arts et des lettres, comme la SODEC, ou bien la situation française, que vous connaissez aussi bien que moi, de dire: Tout est au ministère. Puis on nomme même le chef d'orchestre de l'Orchestre national de France quand on est ministre de la Culture en France. Là, c'est beaucoup, hein! Bon. Alors,

disons qu'ici on a fait, vous le savez, puis Roland Arpin, dans toute sa réflexion, comme président de ce comité, puis Mme Frulla a accepté ça, un mixte, je crois bien, entre les deux traditions qui sont les nôtres.

Donc, les trois axes du document de la politique de 1992 qui ont été mis en oeuvre, cette responsabilisation des milieux et cette décentralisation auprès du milieu de la culture, de son développement, sont le renforcement de l'identité, l'appui aux créateurs, l'accès et la participation aux activités culturelles; donc, toute la notion de démocratisation. Donc, c'est exactement dans ce sens-là que je travaille, ce qui est à compléter, je dirais, de façon à bonifier tout simplement le document là où il y avait quand même des besoins: la Politique de diffusion, la politique de lecture, les orientations en culture scientifique. Donc, si on prend le document de Mme Frulla et qu'on le complète en le bonifiant... En tout cas, ça a été, moi, honnêtement, ma décision. Je vous réponds très carrément là-dessus. Et je crois que, quand on prend le document puis qu'on le complète justement par nos interventions, après le document du Dr Laurin, celui de Jean-Paul L'Allier, bien, voilà, il y a un sens à ce qu'on fait. Donc, je vous réponds très précisément là-dessus quel a été le choix, bien sûr en créant cette Direction générale de l'action stratégique, pour, en effet, se poser toutes ces grandes questions structurantes qui concernent le financement de la culture, le cadre de vie, bien comprendre les dimensions puis les enjeux en général de la culture et des communications, toute la question de la régionalisation et de la démocratisation, enfin, bon, l'international.

L'exception culturelle, c'est extrêmement important, parce que tantôt je peux vous parler en effet de ce qui me préoccupe le plus, et c'est une des choses qui me préoccupent le plus, c'est l'exception culturelle. Est-ce qu'on réussira, avec nos partenaires, le Canada dans ce cas, d'ailleurs, la France, l'Italie, enfin certains pays européens, pas tous, malheureusement, mais certains pays — je pense à la Grande-Bretagne qui n'est pas du tout préoccupée par ça, pour toutes sortes de raisons, mais en tout cas — l'exception culturelle? Parce que vous savez très bien que ce n'est que partie remise. Alors, c'est important. C'est les États-Unis qui mettent tout leur poids économique et politique sur cette question-là.

Alors, sur la deuxième question, qui est extrêmement importante aussi, qui concerne Montréal, je dirais que c'est un peu plus contrasté. Ma réponse serait un peu plus contrastée que de prendre pour acquis, je dirais, ce que vous appelez — et aussi le député de Sainte-Marie—Saint-Jacques — «le déclin de la demande montréalaise». Je pense qu'il y a vraiment une diversité. Il y a eu un déplacement. On le voit très bien d'ailleurs de par la diversité et le déplacement vers certaines autres activités culturelles, que ce soient les comédies musicales, par exemple. *Demain matin, Montréal m'attend*, je veux dire, il y a eu 2 000 000 \$ d'investis, de fonds privés, d'ailleurs, dans *Demain matin, Montréal m'attend*, puis il y a eu 60 000 personnes, dont l'essentiel, bien sûr, à Montréal, puis ils ont fait leurs frais. Alors, il y a eu un déplacement. Les comédies musicales, ça marche, québécoises

et étrangères, bien sûr, hein, étrangères aussi. Bon. Et puis il y a eu un déplacement, bien sûr, vers l'Europe, etc. Mais, voilà, c'est à partir de cette...

Vous savez, Mme Frulla avait fait un plan de relance, elle, sur un certain nombre d'années, parce que, sans avoir les statistiques, qui sont récentes, que l'on a, il y avait ce sentiment, ce pressentiment, dans le milieu culturel à Montréal, qu'il y avait une certaine désaffection dans certains secteurs. Donc, Mme Frulla avait décidé d'agir via un plan de relance. Puis là ce que je veux vous dire, c'est que c'est extrêmement important. Quand on est ministre de la Culture, on travaille étroitement. Il n'y a pas une ligne que... Vous avez parlé du petit document; vous m'avez un peu insultée, parce que, honnêtement, on a travaillé ça avec le milieu.

M. Laporte: Je voulais dire petit...

Mme Beaudoin: Ah! petit physiquement.

M. Laporte: Oui, oui, oui.

Mme Beaudoin: Ha, ha, ha! Bon. Alors, pas petit intellectuellement.

M. Laporte: Non, non.

Mme Beaudoin: Parce qu'on a fait avec le milieu énormément de rencontres, je veux dire, de consultations, et ce document-là, c'est celui du milieu et du ministère conjointement et solidairement. C'est ça que le monde veut. Puis vous pouvez vous promener à travers tout le Québec, ça a été reçu, et c'est rare. Et d'ailleurs *La Presse* en avait fait état. Mon Dieu, dans ce milieu culturel qui est très souvent fragmenté et divisé, ça a été reçu même en éditorial de *La Presse*, d'ailleurs, ce qui est encore plus rare en ce qui me concerne. Ha, ha, ha! Ça a été reçu avec beaucoup d'intérêt et une espèce d'unanimité, en tout cas, du milieu. Ça, c'est évident, pour y avoir travaillé avec Marie-Claire Lévesque essentiellement. Personnellement, je me suis beaucoup investie là-dedans parce que j'y crois.

● (11 heures) ●

Donc, on a distingué les problématiques: Montréal — parlons de celle-là — Québec, régions. Je pense que c'est trois problématiques différentes. En effet, à Montréal, donc, il y a cette diversité, ce déplacement vers certaines activités et il y a, je dirais, une suroffre, ce qui n'est pas le cas en région. C'est pour ça qu'il faut distinguer les problématiques, parce que, quand vous parlez de l'humour, de la dérision, et tout ça, en région, ce dont on s'est rendu compte, c'est que tout ce qui marchait, tout ce qui fonctionnait, c'était l'humour et puis que les directeurs de salle ne voulaient plus prendre de risque sur autre chose, sur la danse, par exemple. La La Human Steps ne pouvait plus imaginer se rendre en région, parce qu'ils n'étaient plus capables de remplir leurs salles puis parce qu'ils faisaient des déficits, etc. Donc, on agit à la fois sur l'offre en région, mais à Montréal il y a

une situation que l'on pourrait qualifier de suroffre et que je vais d'ailleurs demander... Dans les orientations — parce que je fais tous les ans une lettre au CALQ et à la SODEC pour leur donner de grandes orientations — je veux que le Conseil des arts et des lettres se préoccupe de cette situation à Montréal qui est celle vraiment — en tout cas, je la pose comme hypothèse — d'une suroffre.

Maintenant, on a réfléchi et puis on a agi. Récemment — et puis je pourrai la déposer, M. le Président — on a fait une entente, à cause de ce que vous dites, de cette préoccupation, avec le CRDIM, qui unit le ministère de la Métropole, la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre — parce qu'il y a tout un volet formation continue, que ce soit pour les danseurs, que ce soit pour les métiers d'art, que ce soit pour les arts de la scène, etc. — et le CACUM aussi et qui porte essentiellement — et c'est là-dessus qu'on veut agir, à Montréal — sur la sensibilisation des publics à partir de la maternelle plein temps. Moi, je suis très favorable à la maternelle plein temps, en ce qu'il faut dès le départ... Les tout-petits, n'est-ce pas, que ce soit pour la lecture, comme vous le disiez tout à l'heure, il faut commencer au commencement.

Le théâtre jeunesse, à Montréal, il existe, avec la MAQTEJ qu'on est en train de rénover. D'ailleurs, c'est la salle du cégep du Vieux-Montréal qui va leur servir de vrai lieu, qui rassemble à peu près, je ne sais pas, moi, un quinzaine de producteurs, 22 producteurs de théâtre jeunesse, etc. Donc, on veut agir essentiellement dans ces ententes. Avec le CACUM, il y a 150 000 \$; c'est des ententes jeune public. Avec le CRDIM, c'est beaucoup sur la diffusion, le réseautage entre producteurs, diffuseurs, 3 000 000 \$, et c'est tout le ciblage de l'école montréalaise avec Specta-Jeunes, Les artistes à l'école, alors surtout auprès de milieux défavorisés puis des milieux multiculturels. C'est tout récent, ça fait un mois. On a signé ça avec M. Simard — c'est M. Simard, je crois — le 24 mars, avec la ministre Harel et puis le ministre Serge Ménard. Donc, c'est là-dessus qu'on agit, à Montréal, par rapport... Donc, d'un côté, la suroffre, de l'autre côté, la sensibilisation. J'ai les communiqués de presse, mais je pourrai vous déposer les ententes elles-mêmes. Parce qu'il faut agir avec les municipalités puis avec les écoles. Ce sont nos principaux partenaires pour inverser ou changer cette tendance, en tout cas, dont vous parliez. Mais il y a toute la dynamique aussi de la suroffre qui est complètement différente en région. C'est l'inverse, ils sont en sous-offre en région, puis on veut faire en sorte que l'offre soit diversifiée en région. Et c'est tout le sens de la politique.

Troisièmement, rapidement, la politique de la lecture. Je suis tout à fait d'accord avec vous sur l'insistance auprès des jeunes. On la prépare en étroite collaboration avec le ministère de l'Éducation.

Le doublage, un mot. Nous sommes en discussion. On a dit, puis le milieu en a convenu aussi avec scepticisme — et moi-même aussi avec scepticisme — qu'on se donnait, avec la France, jusqu'au 1er juillet. Il y a eu deux réunions du comité franco-québécois jusqu'à maintenant. Donc, le 1er juillet. Vous savez que les Français sont en

élection le 25 mai; on verra donc la suite. Mais le comité, il va durer, lui, quoi qu'il en soit des élections en France, et le 1er juillet est quand même la date autour de laquelle les décisions... Et on pourra en discuter, des décisions que l'on pourrait devoir prendre comme collectivité.

Le Conservatoire. Je peux vous garantir que, dans le cadre du rapprochement — je suis aussi d'accord avec vous là-dessus — qui est en train de s'opérer à Québec et à Montréal entre le Conservatoire de musique, la Faculté de musique de l'Université de Montréal, le Département de l'UQAM — ça, c'est Montréal — et la Faculté de musique de l'Université Laval, ce rapprochement qui n'est pas une fusion — les missions vont être préservées — et de la Faculté et du Conservatoire... Dans les régions, c'est différent. On n'est pas rendus dans la reconfiguration en région. On pense à impliquer le milieu davantage. Mais, pour Québec et Montréal, ce rapprochement-là est en train de s'effectuer, et c'est au coeur des discussions, la question que vous posiez. On est en train de la régler, et je veux la régler dans le sens que vous évoquiez.

Les musées. Je voudrais répondre au député de Sainte-Marie—Saint-Jacques que j'écarte d'emblée toute fusion. Mais il fallait tout mettre sur la table parce que je crois qu'il faut, à un moment donné, tout mettre sur la table. Alors, c'est ce que j'ai demandé à François Geoffrion, de tout mettre sur la table. Entre le Musée d'art contemporain puis le Musée du Québec, il n'est pas question de fusion. D'autre part, les fusions en général, ce n'est pas la voie privilégiée par François Geoffrion. Alors, là-dessus, il y aura des mises en commun. On aura une démarche avec des recommandations qu'il ne m'a pas encore remises. J'ai discuté avec lui de façon préliminaire de ce à quoi il pensait, mais il va me remettre son rapport d'ici, je présume, un mois ou deux, et les recommandations seront... Il y aura un certain nombre de recommandations, puis à ce moment-là je les déposerai. Il y aura donc une démarche impliquée par rapport à cet ensemble de recommandations.

Je veux juste terminer en parlant justement que, même dans les années de prospérité... C'est évident que je suis souverainiste; vous êtes fédéraliste. Moi, je pense que, en tout cas, l'incertitude, il s'agit, bien sûr, de la régler une fois pour toutes, et pour moi c'est le fait... Écoutez, 49,5 %, là, c'est quand même impressionnant, et ça a augmenté de 15 % en 15 ans. Ce n'est pas pire, 1 % par année; on va gagner dans deux ans. Mais, même dans les années de prospérité... Je ne veux pas engager ce débat-là. Écoutez, même dans les années... Mme Frulla, par rapport à sa politique culturelle, c'est 10 000 000 \$ ou 15 000 000 \$ de plus, 10 000 000 \$ de plus qu'elle devait obtenir...

Une voix: C'est 52 000 000 \$.

Mme Beaudoin: 52 000 000 \$.

Une voix: Sur trois ans.

Mme Beaudoin: Sur trois ans, elle en a obtenu combien?

Une voix: 10 000 000 \$ la première année et 15 000 000 \$ l'année suivante.

Mme Beaudoin: Bon. Alors, il en a manqué beaucoup.

Une voix: Il en manque peut-être une trentaine.

Mme Beaudoin: Bon, il y a une trentaine de millions. Mme Frulla avait annoncé, avec raison, un 52 000 000 \$ sur trois ans au moment où sa politique a été déposée et puis elle a obtenu du Conseil du Trésor... Il en manquait, au bout de la ligne, une trentaine de millions, parce que, après trois ans, je veux dire, bon, elle ne les avait pas obtenus. Et puis là il est certain que, même dans les années de prospérité, jamais la culture, de Georges-Émile Lapalme à moi inclusivement... Et je crois que le gouvernement a fait un effort considérable cette année quand je regarde justement l'ensemble de la situation budgétaire puis les efforts que d'autres ministères ont dû faire. Le fait de maintenir, grosso modo, le budget de la culture et d'atteindre le fameux 1 %, eh bien, je crois que c'est formidablement significatif et personnellement, en tout cas, je m'en réjouis.

Le Président (M. Garon): Alors, Mme la députée de Pointe-aux-Trembles.

Mme Léger: Est-ce qu'on est à la période de questions? Moi, je suis aux questions.

Le Président (M. Garon): Bien, là, j'ai compris que vous aviez dit au point de départ que vous vouliez aborder une discussion générale par thèmes. Il va falloir l'aborder rapidement, parce que, là, il est déjà presque 11 h 10.

Mme Léger: Donc, on peut aller aux questions.

Le Président (M. Garon): Est-ce que vous avez déterminé les thèmes que vous voulez aborder?

M. Laporte: Oui, moi, je suis prêt à aborder les thèmes. Je suis prêt à aborder les questions de programmes. Je pourrais peut-être... Est-ce qu'il y a une alternance? On alterne?

Le Président (M. Garon): Oui, oui. Dites-moi, quels sont les thèmes que vous voulez aborder?

M. Laporte: Les thèmes que je veux aborder, c'est-à-dire, ce n'est pas des thèmes, c'est vraiment des problèmes. Je veux parler des conservatoires, je veux réagir aux commentaires que vient de faire la ministre là-dessus, je veux examiner tout le problème du multimédia avec l'implantation d'Ubi Soft.

Le Président (M. Garon): Alors, vous avez la parole, M. le député d'Outremont.

M. Laporte: Et puis j'aimerais aussi qu'on examine la Bibliothèque nationale, l'industrie du livre, et ainsi de suite. Mais je pourrais peut-être... Enfin, si je prends la parole, je vais poser mes questions, puis ensuite de ça il y en a peut-être qui pourront réagir.

Le Président (M. Garon): Oui.

Discussion générale

Élaboration d'une politique de la culture

M. Laporte: Disons que d'abord je n'en démords pas, je trouve que la politique de la culture, c'est fondamental. Je ne veux pas dire par là qu'il faut entrer dans des grandes palabres. Je n'ai rien contre ça une fois de temps en temps, mais il y a des cycles, disons, de réflexion palabrée sur la culture: commission parlementaire, documents, Laurin, L'Allier, Frulla, et ainsi de suite. Ça, je pense qu'on ne peut pas se lancer dans... Il y a des cycles. Peut-être qu'à un moment donné on va arriver à un autre cycle. Mais ce que je veux dire, c'est que — c'est mes premiers propos — je comprends bien la ministre qui dit qu'elle est toujours en train de faire de l'implantation de programmes culturels en fonction d'un cadre qui a été donné. Ce que j'ai voulu dire — et je termine là-dessus brièvement — c'est que, moi, je suis de l'opinion de ceux qui pensent que la meilleure façon de prévoir l'avenir, c'est de le construire et, dans ce sens-là, je pense qu'une réflexion continue sur le destin de la culture et sur les grands enjeux puis les grands problèmes auxquels on fait face est éminemment nécessaire si on veut éviter de se retrouver dans un certain nombre de culs-de-sac.

● (11 h 10) ●

La ministre, c'est intéressant qu'elle nous dise qu'elle songe, ou qu'elle a songé, ou qu'elle a confié au Conseil des arts un mandat sur cette question de ce qu'elle appelle «la suroffre de produits culturels à Montréal, sous-offre en région». Vous savez, dans un sens, oui, c'est une suroffre et, dans un autre sens, on peut regarder ça autrement puis dire: Voici un signe d'artificialité de la production culturelle. C'est-à-dire que, lorsqu'une entreprise privée se trouve en situation de suroffre, comme ça arrive, par exemple, dans l'industrie des microprocesseurs, où, à un moment donné, on produit plus de puces que le marché est capable d'en prendre, c'est parce que, au sein de l'entreprise, il n'y a pas eu de planification stratégique. Donc, s'il y a ces problèmes de suroffre, s'il y a ces problèmes d'artificialité de la production...

Évidemment, on est dans une société où l'art et la culture, souhaitons-le encore pour longtemps, font encore l'objet d'une large liberté de décision dans les décisions de production. Mais, moi, je me place sur le moyen et le long terme et je me dis que ces problèmes-là doivent faire partie des soucis du ministère si on veut éviter les problèmes qu'on peut déjà anticiper. Mais je ne voudrais pas qu'on s'éternise sur cette question-là. Il y a une différence de points de vue, mais ça, c'est bien normal.

Préservation de l'identité institutionnelle des conservatoires

Sur la question des conservatoires, ici, là, M. le Président, si vous me permettez, je pense qu'il y a quelque chose là-dessus que la ministre... Enfin, je voudrais la prévenir d'un danger. Je ne veux pas me faire Cassandre, là, mais... La ministre nous dit: Oui, vous pouvez compter là-dessus, nous allons faire des arrangements pour assurer l'équivalence des diplômés. Elle va même jusqu'à dire que, suite au rapprochement entre les conservatoires et les universités, ce problème-là serait davantage réglable. Bon, peut-être. Je l'espère. On verra dans l'avenir. Mais mes consultations auprès des acteurs du milieu d'un conservatoire — mais là évidemment faudrait que j'aille sur le terrain pour voir — m'ont sensibilisé à un risque de ce rapprochement. Vous savez que le Conservatoire, la ministre le sait très bien, c'est une institution que nous avons héritée des pays européens, en particulier l'Allemagne, la France, et qui a historiquement fonctionné pour assurer un épanouissement égalitaire de la sélection du talent. C'est fantastique. C'est donc une institution qui a une identité. On est en présence d'une organisation qui possède une identité institutionnelle distincte, et il faut, à mon avis, lorsqu'on se préoccupe du destin de la culture, se donner comme priorité de préserver ces identités institutionnelles distinctes.

Évidemment, pour des raisons de compressions budgétaires — parce que je le sais, que les universités ont des visées sur les conservatoires — et pour toutes sortes d'autres raisons, on peut aussi souhaiter que des rapprochements se fassent. Mais ce que je dis à la ministre, M. le Président, c'est qu'il ne faudrait pas que ces rapprochements, si souhaitables soient-ils pour 100 000 raisons, mettent en danger la spécificité des institutions en cause. Et ça, ici, je me permets de faire de la politique parce que, moi, je ne suis pas d'accord avec l'obsession du déficit zéro, surtout à la façon dont c'est mis en oeuvre par le gouvernement. Et plus je réfléchis à ce problème-là, plus je me dis que, là, on commencera peut-être éventuellement à en percevoir des effets pervers.

Dans le cas des conservatoires, évidemment la conjoncture n'est pas seulement une conjoncture budgétaire. S'il fallait que des décisions budgétaires aient pour effet d'entraîner une érosion des identités institutionnelles, ça, c'est très grave. Parce que, quand on parle de culture, là, l'érosion des identités institutionnelles, c'est ça, un appauvrissement culturel.

Je veux bien qu'on fusionne les hôpitaux. La ministre dit: Ce n'est pas une question de fusion, c'est un rapprochement. Je veux bien qu'on rapproche Pierre de Jacques et Jacques de Pierre, mais en autant que les rapprochements n'entraînent pas le risque d'une érosion des identités institutionnelles.

Et le Parti québécois, qui s'est fait historiquement le champion de l'identité et qui s'évertue à se présenter comme en ayant même le monopole de ce championnat, des fois je me demande ce qu'il est en train de faire, compte tenu des grandes décisions financières et budgétaires qu'il a prises, M. le Président. Et là, dans le cas du

Conservatoire, évidemment on met le doigt sur, disons, une institution très particulière. Là, on est vraiment dans le microdiagnostic. On n'est pas en train de parler du destin de la culture en général, on est en train de parler d'une institution en particulier. Et j'en préviens la ministre là-dessus, mes consultations m'ont amené à la conclusion ou à l'hypothèse — puis c'est une hypothèse qui me paraît fort défendable — qu'il faut que le ministère de la Culture gère la transition qu'il veut gérer en se souciant du maintien de l'identité institutionnelle des conservatoires.

Par exemple, on sait que l'enseignement dans les conservatoires se fait toujours sur le mode de l'enseignement qui se faisait dans les vieilles institutions européennes. Les conservatoires, c'est un exemple de ce que, en théorie de l'organisation, on appelle «craft organization», c'est-à-dire des organisations artisanales où le tutorat joue un rôle fondamental. Je pense que, dans les conservatoires, il y a trois élèves par professeur; à l'université, on a 40 élèves dans une classe. Vous pouvez invoquer toutes sortes de considérations populistes, égalitaires, j'en conviens. Ici, je défends évidemment une position élitiste mais non pas une position antidémocratique, parce que les conservatoires ont été, je le répète, les superchampions de la gestion du talent parce que historiquement on a pu y participer indépendamment de leur capacité financière.

Et je dis à la ministre: Mme la ministre, je vous préviens, ça ne sera pas facile de faire un suivi de ça, de faire une surveillance de ça puis de pouvoir examiner ça, parce que, nous, de l'opposition, on est dans un rapport de force qui nous désavantage terriblement parce qu'on manque d'information, mais je vous dis que, dans ce cas-là, il y a un très réel risque que des décisions administratives entraînent une érosion de l'identité d'une institution.

Au Québec, on n'en a pas beaucoup, d'institutions qui sont, disons, d'une identité aussi fine, aussi raffinée, aussi travaillée, aussi sophistiquée que celle-là. Il n'y en a pas beaucoup. Je vais y revenir, à ce problème de l'érosion des identités, lorsque je vais parler d'Ubi Soft, M. le Président. Mais il y a des décisions ministérielles qui pourraient entraîner des conséquences néfastes, de ce point de vue là, et je pense que, dans le cas des conservatoires, en plus du problème des inéquités que j'ai mentionné tantôt sur l'imposition des frais aux niveaux S I et S II, alors qu'il n'y a pas d'équivalence de diplôme, l'autre problème, c'est celui, disons, de gérer une transformation en soutenant peut-être des convergences, mais sans pour autant faire que l'identité institutionnelle d'un partenaire soit absorbée ou avalée par l'autre. Et, si on devait se retrouver avec des conservatoires érodés dans leur identité dans les 15 prochaines années, eh bien, je pense que le Québec y aura perdu quelque chose, parce que cette organisation-là, qui, je le répète, est une organisation de type artisanale, «craft», comme disent les Américains, c'est certainement, en ce qui concerne, en tout cas, la formation des artistes et la formation de nos musiciens, au coeur du projet égalitariste québécois.

• (11 h 20) •

On peut me tenir tous les grands discours qu'on voudra sur la démocratisation de la culture, la

régionalisation; j'en suis, j'en mange, je suis tout à fait d'accord avec ça, M. le Président, mais c'est dans des décisions concrètes, spécifiques comme ça qu'on est conséquent avec ses engagements, parce qu'une décision comme ça pourrait vraiment mettre en question ce qui a été historiquement l'un des leviers les plus puissants de la démocratisation de la culture pour ce qui est de l'apprentissage de la musique et de l'apprentissage du théâtre au Québec. Donc, ce que je souhaite, Mme la ministre, c'est que vous soyez — comment dirais-je — survigilante là-dessus, parce qu'il y a un risque. Les parents se sont mobilisés. J'ai rencontré les professeurs, j'ai rencontré les étudiants, mais, en jasant avec eux, on en vient, disons, à cette perception de leurs inquiétudes, et il y a cette inquiétude qui tient au fait que des gens disent: Nous avons une institution qui a une identité et nous voulons que cette identité-là soit préservée.

Je souhaite, M. le Président, vivement que le gouvernement actuel s'en préoccupe, parce que, avec le gouvernement actuel — et là je fais vraiment de la politique — il y a actuellement une dissociation quasi schizophrénique entre le discours gouvernemental et l'action gouvernementale. Un gouvernement qui a été un gouvernement social-démocrate est rendu à prendre des décisions qui sont celles du néolibéralisme le plus classique. Un gouvernement qui s'est affiché comme étant le défenseur de l'identité nationale est amené à prendre des décisions qui pourraient avoir justement les conséquences contraires, à savoir entraîner des érosions d'identité.

Moi, je n'ai rien contre la santé des finances publiques, mais, quand mon hôpital où je me suis fait traiter durant 20 ans est maintenant décrété comme ne pouvant plus exister par le grand technocrate à Québec, ça me casse les jambes, parce que, quand je vais à cet hôpital-là, je suis vraiment traité comme si j'étais un membre de la famille. Ça fait partie de l'identité propre de l'institution. C'est ça que cette sacrée politique là est en train de mettre en question et c'est cet aspect de cette sacrée politique là que, nous autres, les libéraux, on va dénoncer dans les semaines et dans les mois qui s'en viennent, parce que, c'est évident, c'est clair, on prend des décisions dont les conséquences possibles, potentielles sont une érosion identitaire. Et, dans le cas des conservatoires, Mme la ministre, je peux vous dire que je vous ai à l'oeil là-dessus et que je m'occupe de cette question, parce que c'est une institution qui doit être conservée. L'enjeu identitaire est fondamental, et c'est par rapport à cet enjeu identitaire et à la préservation de cet enjeu identitaire qu'on peut vouloir évaluer une décision et une action ministérielles.

Conséquences de l'implantation d'Ubi Soft à Montréal pour l'industrie du multimédia

Je termine sur cette question-là, M. le Président, mais toujours sur le même thème, puisqu'on a pensé les organiser par thèmes. Si vous me permettez, j'aimerais parler d'Ubi Soft très rapidement, parce que c'est encore le même problème. J'ai consulté les intervenants du milieu, tous ces petits entrepreneurs, là; bien, pas tous, mais

enfin quelques-uns. Il y a un très bon article dans le numéro de *Voir* de cette semaine là-dessus, d'ailleurs. Évidemment, on n'est pas, en soi, contre la décision d'implanter Ubi Soft à Montréal. On n'est pas contre l'entreprise privée, on n'est pas contre la venue au Québec d'une entreprise de multimédia qui pourrait devenir éventuellement une entreprise de pointe et qui donne des signes d'être une entreprise de pointe dans son milieu. C'est bon pour la création d'emplois, ça repositionne le marché du multimédia à Montréal sur l'échelle mondiale, c'est une dynamisation des talents locaux, ça crée de la synergie. On n'est pas contre la décision de soutenir financièrement la venue d'une entreprise multinationale comme ça à Montréal, il faut que ce soit très clair. Déjà, il y a eu des malentendus sur Axworth, là, Mme la ministre. Ne commencez pas à en construire d'autres sur Ubi Soft, parce qu'à ce moment-là je vais me défendre. Donc, on s'entend là-dessus

Mme Beaudoin: Vous viendrez dans Chambly.

M. Laporte: On ira dans Chambly, on ira dans Outremont, on ira partout pour ça. Mais on n'est tout de même pas pour se mettre à... De toute façon, ça nous donne un peu de notoriété, ce n'est pas mauvais, quoi. Donc, c'est mieux qu'on... Mais en tout cas.

Mais, je veux dire, ce n'est pas sur la venue d'Ubi Soft que le monde se plaint — parce que le monde se plaint — c'est sur la manière dont Ubi Soft est entrée au Québec. D'abord, Mme la ministre, je ne sais pas quel rôle, vous, vous avez joué là-dedans. Vous allez nous le décrire. Peut-être avez-vous joué un rôle. Donc, ce n'est pas parce qu'ils sont protectionnistes que les petits entrepreneurs du milieu montréalais du multimédia réagissent mal à la décision de nos ministres — en fait, du vôtre et de celui d'Ottawa, parce que M. Landry, le ministre des Finances, n'est pas le seul partenaire là-dedans. Ces gens-là n'ont jamais été consultés. Il n'y a eu aucune consultation des petits acteurs, des acteurs locaux là-dedans, des petits entrepreneurs locaux, parce que ce sont des petits entrepreneurs locaux. C'est presque un bel exemple de ce que Marx appelait «l'économie des petits propriétaires», finalement. Quand une industrie naît, elle naît comme ça. Ces gens-là n'ont absolument pas été consultés. Et là on peut comprendre pourquoi. C'est que, compte tenu de la philosophie qui préside à tout ça, s'ils avaient été consultés, serait née une opposition féroce contre ça. Donc, d'une part, aucune consultation, mais, d'autre part, la question que se posent ces gens-là et la question que je pose maintenant à la ministre...

Et je reviens à ce problème de l'érosion des identités. Il existe à Montréal une industrie du multimédia qui est une industrie en émergence et qui possède — la ministre l'a souligné tantôt — un caractère très particulier et très personnel. C'est clair que, si on compare Montréal à San Francisco... Vous lirez le *San Francisco Examiner* pour en convenir. Quand ils font la liste annuelle de toutes les entreprises de la Silicon Valley, c'est par milliers, par milliers et par milliers d'entreprises. Donc, la différence

qu'il y a entre San Francisco et Montréal, ce n'est pas qu'à San Francisco on retrouve des talents qu'on n'a pas à Montréal — à Montréal, la distribution du talent est la même, il y a des compétences à Montréal qui sont équivalentes — c'est une question de taille. Si vous trouvez un spécialiste à Montréal, vous en avez 150 dans la Silicon Valley. Donc, on est en présence d'une industrie naissante, d'une industrie émergente et d'une industrie qui, parce qu'elle est naissante, parce qu'elle est émergente, a évidemment besoin d'être soutenue, d'être protégée, d'être aidée. Or, on arrive, on prend une décision puis on amène sur cet échiquier un acteur français.

D'ailleurs, je pense, Mme la ministre, que votre expérience du doublage devrait vous amener à penser que, si vous vouliez faire la même chose en France, il y aurait probablement des réactions un peu négatives, hein? S'il fallait qu'Ubi Soft Québec décide d'aller s'implanter à Paris, je ne sais pas comment ils réagiraient, nos Parisiens, eux autres, au nom du développement de l'emploi, puis de la synergie, puis ainsi de suite. Ils ont de la difficulté à accepter nos films doublés dans un idiome français normatif et adapté au contexte nord-américain, parce que, Al Pacino, quand on l'écoute doublé par nos acteurs d'ici, il parle comme Al Pacino parlerait en français s'il était francophone à New York, alors qu'autrement on l'entend parler comme s'il était un policier ou un petit mafioso de Paris. Donc, il y a un vrai problème. Les Français ne sont vraiment pas au ton de l'Amérique. Dans un sens, ils nous disent: Oups! restez chez vous, on ne veut pas vous voir...

Le Président (M. Garon): M. le député.

M. Laporte: ...parce que vous n'avez pas la variété de français qui est la bonne, et, d'un autre côté, on leur ouvre la porte grande ouverte puis on dit: Écoutez, venez-vous-en, venez chez nous nous alimenter par vos talents. Puis, je le répète, on n'est pas contre Ubi Soft, mais c'est la manière de s'y prendre. Donc, la question que je pose à la ministre, M. le Président, elle est la suivante...

Le Président (M. Garon): Vous allez conclure avec ça parce que le temps est écoulé.

M. Laporte: Je conclus pour Ubi Soft. Qu'est-ce que prévoit faire la ministre pour que la venue d'Ubi Soft à Montréal, qui, je le répète, est une bonne affaire en soi, ne se fasse pas au détriment, au désavantage de l'industrie québécoise existante? Et, si vous lisez l'article dans le numéro de *Voir* de ce mois-ci, c'est fondamentalement la question qui est posée dans cet article qui s'intitule *Qui dit vrai?*, alors qu'à la fin on conclut justement en disant: Oui, mais tout ça est bien beau, c'est-à-dire, si vous résumez qu'il y a une industrie québécoise qui existe déjà et qui a tout autant le droit d'être aidée qu'Ubi Soft, qu'est-ce que vous en faites? Et la question, c'est vraiment ça, c'est-à-dire: Vous, Mme la ministre, puisque vous êtes la responsable de la gestion des actions de l'État en matière de culture et que le multimédia — vous l'avez dit tantôt au sujet des inforoutes — c'est l'avenir de la culture,

c'est la culture de l'avenir, qu'est-ce que vous avez l'intention de faire pour prévenir que la venue d'Ubi Soft à Montréal entraîne une érosion de l'identité d'une industrie québécoise en émergence et en voie de s'auto-construire?

Le Président (M. Garon): Je vous remercie.

• (11 h 30) •

M. Laporte: Il y a là un risque, il y a une gestion de risque à faire, et la question que je vous demande, c'est: Quelle gestion de risque avez-vous l'intention de faire, vous, Mme la ministre? Merci, M. le Président.

Le Président (M. Garon): Alors, comme il y a deux autres députés qui m'ont demandé la parole, je vais leur demander de faire leur intervention, puis la ministre — peut-être que ça va être les mêmes questions, je ne le sais pas — pourra répondre par la suite, parce que autrement les interventions sont très longues. Les gens ont beaucoup de facilité à s'exprimer. La concision n'est pas une vertu dans la commission de la culture. Ha, ha, ha! Alors, je vais donner la parole à la députée de Pointe-aux-Trembles, ensuite au député de Nicolet-Yamaska et à la ministre. Je ne sais pas sur quels points ils veulent intervenir.

Mme Léger: À moins que la réponse soit courte... Parce que, moi, je suis dans un autre domaine

Le Président (M. Garon): Ça ne fait rien. C'est parce qu'il ne nous reste pas grand temps.

Protocole d'entente avec le ministère de l'Éducation

Mme Léger: Oui? O.K. Alors, moi, je suis dans le protocole avec l'Éducation. Mme la ministre, vous avez signé avec votre collègue de l'Éducation, Mme Pauline Marois, un protocole d'entente entre les deux ministères. Nous savons que cela va permettre aux Québécoises et aux Québécois de s'initier plus largement à la culture universelle puis de s'approprier la culture québécoise. Alors, pouvez-vous m'en dire davantage, c'est-à-dire me parler des objectifs poursuivis par cette entente, des actions prioritaires que vous voulez bien mener? On parle de promouvoir les initiatives locales, régionales, nationales, de partenariat avec les organismes culturels. Alors, j'aimerais que vous élaboriez davantage, d'une part. Alors, on va entendre sa réponse une autre fois? Tout à l'heure?

Le Président (M. Garon): Non, mais elle va pouvoir répondre en prenant l'ensemble.

Mme Léger: Elle va tout ramasser. Dans ce protocole d'entente, on parle de rehaussement du niveau culturel des enseignements. Ça, ça me préoccupe beaucoup, parce que, vous savez, j'ai enseigné longtemps les arts dans le milieu scolaire, principalement la danse et l'art dramatique aussi, alors, étant une interprète de danse de la

période de nouvelle ère — Eddy Toussaint, dans ce temps-là, Martine Époque, Ginette Laurin, Dena Lavidá — l'enseignement des arts me préoccupe beaucoup.

Vous savez que l'enseignement des arts dans nos écoles, c'est apprécié, mais ce n'est aucunement perçu, dans le milieu, comme aussi important que l'enseignement peut-être des mathématiques ou des sciences. Ça aussi, ça m'inquiète. Pourtant, on fait du bénévolat, dans le monde des arts, beaucoup pour mettre en scène nos productions artistiques de fin d'année, où tout le monde nous demande partout. Mais, quand c'est le temps de collaborer, c'est une autre affaire. Puis, quand c'est le temps d'avoir un esprit au niveau de la culture, ça, c'est une autre... C'est bien pour mettre de la couleur dans nos écoles, les gens adorent ça, mais c'est difficile, quand on a à le demander à élèves, à nos jeunes, de dire: Exprime-toi entre 10 h 10 et 10 h 15. Ça demande toute une façon de penser différemment. Alors, c'est sûr que cette partie-là du rehaussement du niveau culturel des enseignements, j'aimerais en savoir davantage. Je reviendrai à la politique de la lecture plus tard. Allez-y.

Le Président (M. Garon): M. le député de Nicolet-Yamaska.

M. Morin (Nicolet-Yamaska): Peut-être une question complémentaire suite à la question de ma collègue de Pointe-aux-Trembles. J'aimerais aussi peut-être avoir quelques précisions à propos du protocole d'entente qui a été signé avec la ministre de l'Éducation. Comment on va retrouver dans le curriculum de nos étudiants et étudiantes, exemple, du secondaire, comme ma collègue disait, les cours de musique, de danse? Est-ce qu'on va retrouver, comme dans le temps, ces cours-là le vendredi après-midi à 15 h 10, le dernier cours, où ça devient un peu plus complexe de faire passer de la matière? Ça, c'est un complément de question.

Programme de restauration du patrimoine religieux

L'autre intervention que je voulais faire, c'est à propos de... Dans le discours du budget du ministre des Finances, il a été annoncé un ajout de 10 000 000 \$ pour la restauration du patrimoine religieux. D'abord, je voudrais vous féliciter, parce que c'est sûr que vos pressions ont fait en sorte que ça a été augmenté. En même temps, je voudrais vous demander aussi quelques précisions là-dessus, parce que c'est fort intéressant puis c'est fort pertinent d'aider nos édifices religieux, nos églises, surtout dans les vieilles paroisses comme dans mon comté où il y en a plusieurs. Est-ce que les diocèses seront encore les maîtres d'oeuvre de cette politique-là?

Et j'aimerais aussi avoir quelques indications, entre autres, sur les succès de la démarche qu'il y a eu l'an passé et une petite information supplémentaire aussi à propos des édifices qui appartiennent au gouvernement — exemple, qui appartiennent à la SIQ — mais qui sont des édifices à caractère patrimoine religieux, mais, si j'ai bien compris, qui ne sont pas éligibles à ce programme-là

parce qu'ils appartiennent à la SIQ. Exemple, l'Institut de police de Nicolet, l'aile incendiée, qui est un édifice à caractère patrimoine religieux, appartient à la SIQ. Est-ce qu'il y aurait moyen que ce programme-là s'applique à la restauration de ce style d'édifice là? Merci.

Le Président (M. Garon): Mme la ministre.

Doublage en français des films

Mme Beaudoin: Oui. Très bien, M. le Président. Je vais répondre, je pense, dans l'ordre des questions; c'est plus simple. Je veux commencer par dire que, là, la démagogie du député d'Outremont, et je le dis comme je pense... Tout à l'heure, il nous a accusés de démagogie en ce qui concerne les décisions de M. Axworthy, d'avoir tombé dans la démagogie en les dénonçant; là, je n'en reviens pas de la façon dont il dénonce la France. C'est inimaginable que de prétendre justement que les entreprises québécoises ne peuvent pas pénétrer le marché français. Quebecor est le plus... Je m'excuse, c'est ce que vous avez dit.

M. Laporte: Non, non, non.

Mme Beaudoin: Oui, oui. On va retrouver, tout à l'heure... Non, non, M. le Président.

M. Laporte: Non, non, non. M. le Président, j'ai parlé de ça dans le contexte de la problématique du doublage. Je n'ai pas parlé de ça dans le contexte de la pénétration mondiale des entreprises québécoises.

Mme Beaudoin: Bien oui, parce que vous avez parlé d'Ubi Soft qui est une entreprise française qui vient au Québec, donc des entreprises québécoises qui ne peuvent pas aller en France, etc.

M. Laporte: Ça n'a rien à voir. Non, je n'ai pas parlé de ça.

Le Président (M. Garon): Non, non. Il n'y a pas de dialogue, là. Mme la ministre, vous avez la parole et vous parlez à tous les membres de la commission en vous adressant au président.

Mme Beaudoin: Ah! Bon, j'ai la parole, M. le Président.

M. Laporte: ...des affaires que je n'ai pas dites.

Le Président (M. Garon): Le député d'Outremont, il aura la parole tout de suite après.

Mme Beaudoin: O.K.

Le Président (M. Garon): Alors, s'il n'est pas d'accord, bien, il pourra dire sur ce quoi il n'est pas d'accord.

Mme Beaudoin: Alors, si ce n'est pas ce qu'il a dit, tant mieux, parce que c'est ça que j'ai compris.

M. Laporte: Et vous avez mal entendu, en plus.

Mme Beaudoin: Oui. Bien, Ubi Soft, etc., vient ici, puis, nous autres, on ne peut pas aller là-bas, puis bon. Le doublage est un problème important, un problème que tout le monde, depuis 30 ans, et je le répète souvent... La première fois que quelqu'un en a parlé en France, c'est Jean Lesage. Mme Bacon avait signé une entente. Elle était signée avec François Léotard. Et puis, malgré cette entente signée que je pourrais vous déposer ici, ça n'a pas donné les résultats escomptés. Donc, ce n'est pas un problème simple, ça fait 30 ans. C'est un problème important. Je veux laisser au comité une dernière chance. Le milieu est d'accord, mais je ne veux pas qu'on dise: Il n'y a plus rien à faire avec la France parce que, on le sait bien, le doublage, etc.

Il ne faut pas oublier qu'on a réussi — et d'ailleurs c'est moi, alors je peux en parler mieux que quiconque, quand j'étais à Téléfilm Canada dans une autre vie — à faire en sorte que les productions québécoises de langue française soient incluses dans les quotas européens. Ce n'est quand même pas si mal. C'est la France qui a permis, en effet, que ce soit le cas, et ça donne un avantage comparatif à nos productions de langue française, à la télévision française et même européenne, d'être incluses dans ces quotas, ce qui n'est pas le cas pour les productions canadiennes de langue anglaise. Donc, c'est un avantage comparatif, je veux dire, qu'on a obtenu de la Commission européenne. Bon.

Alors, c'est extrêmement important dans le cadre des accords de coproduction, plus le fait de ce que j'ai expliqué, que, si notre cinéma produit au Québec, pas doublé, là, parce que, pour moi, il ne faut pas se restreindre à cette idée de doublage dans le cadre des relations franco-québécoises sur le plan culturel et même sur le plan cinématographique et télévisuel... Il ne faut pas les restreindre à ça, puisque justement on sait très bien que l'enjeu puis l'avenir, c'est la distribution croisée. Les Français se sont rendu compte de leur diminution de part de marché au Québec. Nous, on connaît la nôtre justement en France, la pitoyable situation, en quelque sorte, de la distribution du cinéma québécois en France et le fait que les coproductions ne suffisent même pas. Ce n'est même pas une garantie, quand on a un coproducteur français, de la distribution en salle de notre cinéma. C'est à ça qu'on s'attaque aussi et puis qui, quant à moi, met en cause l'avenir même de nos relations avec la France.

Alors, c'est un ensemble dont le doublage est effectivement un élément. Bon. Mais il ne faut pas en faire plus que ça. Et puis d'abord un des problèmes qu'on a au Québec quand je parle du 87 % de cinéma américain sur nos écrans, c'est une décision qui a été prise par votre gouvernement dans le temps qui nous a menés à ça. Bien oui! Mais c'est ça. Alors, il ne faut pas, nous autres, nous en mettre trop sur le dos non plus. Il ne faut pas exagérer.

Une voix: ...

Mme Beaudoin: Absolument. Tout à fait. C'est ça. Ça a été ça, la réalité. Tous les interlocuteurs, tout le monde le reconnaît aujourd'hui, que ça a eu un effet pervers qui est celui-là. Bon.

Conséquences de l'implantation d'Ubi Soft à Montréal pour l'industrie du multimédia (suite)

Alors, maintenant, en ce qui concerne Ubi Soft, je veux commencer par dire que le gouvernement — je l'ai lu, l'article de *Devoir*, j'ai lu Michel Dumais — dans un premier temps — elle existe, cette industrie du multimédia québécoise existe, de la façon dont vous l'avez décrite et dont je l'ai décrite — a su créer, donc, un environnement qui a été propice à l'émergence justement de cette industrie du multimédia, avant même l'arrivée d'Ubi Soft. Bon. Via les crédits d'impôt multimédia, c'est l'année dernière que ça a été... C'est une aide automatique puis une politique très volontariste via le Fonds de l'autoroute de l'information, via la SODEC, via justement les coproductions francophones, les contenus et services, enfin, etc.

● (11 h 40) ●

Si le milieu ou l'industrie n'a pas été consulté, pour une raison qui me semble assez évidente, c'est que c'est des négociations secrètes pour les besoins de la cause, ça, bien sûr, quand on négocie l'arrivée d'une grande entreprise comme celle-là, où il y avait, bien évidemment, une certaine urgence pour la conclusion de l'accord. Et ce qui a été consenti à Ubi Soft, je le répète parce que, là, il y a eu un malentendu avec l'industrie, mais qui est levé. Ce malentendu est levé, maintenant. Il y a d'ailleurs une rencontre ce soir au FIM, qui est le Forum de l'industrie du multimédia, où tout le milieu sera présent, avec le sous-ministre des Finances, pour expliquer techniquement exactement les avantages consentis et bien réexpliquer à l'ensemble du milieu que toutes les entreprises, et pas seulement Ubi Soft, ont accès à ces bénéfices. Ça, c'est très clair et ça sera répété au milieu ce soir.

Le milieu, d'ailleurs, je pense que... Je dirais que ça découle, la venue d'Ubi Soft, d'une volonté qui a été exprimée, lors du dernier Sommet économique, de faire de Montréal un carrefour international des services électroniques et puis que ça va se répercuter. C'est quand même 550 emplois. Vous avez bien dit que vous n'étiez pas contre sa venue, là. Mais je répète: C'est quand même 550 emplois sur les cinq prochaines années. Et puis on veut créer un pôle comme on en a créé un avec l'aérospatiale, avec les biotechnologies ou avec d'autres secteurs aussi importants que ceux-là pour faire de Montréal cette plaque tournante de l'industrie multimédia dans le monde, et l'arrivée d'Ubi Soft va donner, au contraire, un élan à cette industrie en émergence. À part ça, les jeunes qui vont être embauchés sont des jeunes diplômés de nos universités, et Ubi Soft va être en relation constante, elle va développer des liens réseau avec nos centres de recherche, nos écoles de formation, etc., puis ça va développer des

liens avec l'industrie locale justement du multimédia et ça va nous amener, nous pensons, ce développement stable et durable du secteur du multimédia.

Et je reviens sur le CISEM, justement, qui réunit le CRIM, CESAM, le Centre de production du logiciel québécois avec les deux ministères — en fait, les trois ministères, l'Industrie et Commerce, la Métropole, le ministère de la Culture et des Communications — puis avec lesquels il y a une forte implication du milieu québécois, puis avec lesquels on prépare l'avenir. Le milieu s'est regroupé — l'Association des producteurs de multimédia, donc, c'est fait — et va rencontrer le ministre des Finances, nous rencontrer, nous — elle a, je pense, déjà demandé à nous rencontrer — pour revoir l'ensemble de la situation à la lumière de cette arrivée d'Ubi Soft. Je répète que, pour nous, c'est une bonne nouvelle et que c'est une bonne nouvelle aussi pour l'ensemble du milieu du multimédia pour son développement, comme je le répète, stable et durable et pour faire de Montréal ce carrefour international.

Programme de restauration du patrimoine religieux (suite)

Maintenant, pour l'éducation, très rapidement... Je vais commencer par le patrimoine religieux et je vais prendre le protocole d'Éducation-Culture, puisque les deux députés ont posé une question là-dessus. La première chose, oui, le patrimoine religieux, ce sera encore la même formule de cogestion avec le fonds du patrimoine religieux, donc les diocèses, la régionalisation des fonds, enfin, etc. Le bilan, nous l'avons ici. Alors, il y a eu des subventions, jusqu'à maintenant, dans les immobilisations, de 5 200 000 \$ pour quelque 150 projets. L'effet de levier du programme a dépassé largement les attentes, puisque la valeur des projets acceptés s'élève à 13 000 000 \$, alors que cette valeur ne serait que de 6 000 000 \$ si les subventions atteignaient le maximum de 85 % admissible. Alors, ça a eu un véritable effet de levier.

Pour le volet 2, les biens mobiliers, il y a eu des subventions de 1 400 000 \$ pour 60 projets. Alors donc, c'est ça, le bilan, à l'heure actuelle. Donc, ça va pour ça, le diocèse, le bilan. Et, en ce qui concerne la SIQ, ce que ça veut dire, c'est que c'est la SIQ, dans ce cas-là, qui est responsable de la rénovation des immeubles qui lui appartiennent. Même si ce sont d'anciens immeubles qui sont du patrimoine religieux, si c'est la propriété de la SIQ, c'est la SIQ qui en a la responsabilité et ce n'est pas admissible au Programme du patrimoine religieux.

Protocole d'entente avec le ministère de l'Éducation (suite)

Le protocole Éducation-Culture. Il va y avoir un moment, je dirais, charnière: c'est quand M. Inchauspé, qui est responsable du Groupe de travail sur la réforme du curriculum... Quand on parle de rehaussement du niveau culturel, c'est partiellement, bien sûr, l'enseignement de certaines matières auxquelles on pense. Eh bien, M.

Inchaspé doit remettre son rapport au mois de juin, et nous serons associés à cette réforme du curriculum du primaire et du secondaire. C'est ce que dit, entre autres, à ce point, *Rehaussement du niveau culturel des enseignements, L'enseignement des arts*, le protocole, que nous serons associés à cette réforme du curriculum.

Quant au reste, je suis très consciente de ce que dit la députée de Pointe-aux-Trembles, de la difficulté finalement d'avoir une véritable intégration pour ne pas que ce soit une espèce de pièce rapportée, comme vous disiez, de 10 h 10 à 10 h 20. Je lisais, hier, dans une chronique du *Devoir*, comment les temps scolaires étaient aménagés en France justement pour ne pas que ça soit plaqué en quelque part sur l'horaire habituel et normal, mais que ce soit réaménagé autrement pour permettre véritablement l'exercice, en quelque sorte, de cette fonction arts et... C'est ça, c'est les rythmes scolaires. Ça concerne les rythmes scolaires. Je suis très consciente de ça, Mme Marois aussi, et je crois que, dans l'ensemble de la réforme, il va falloir s'y attaquer.

Il est bien évident qu'il y a beaucoup de programmes, là, Specta-Jeunes, Les artistes à l'école, enfin, tous ces programmes-là qu'on bonifie particulièrement pour l'école montréalaise, comme je l'ai dit tout à l'heure, en milieu défavorisé et en milieu multiculturel. On pense aussi qu'il faut non seulement que les jeunes, justement, voient, rencontrent et aient ce contact très direct avec les artistes et les artisans de la culture, il faut qu'ils sortent aussi. Il faut qu'ils sortent, et ça, on veut s'y employer. Donc, non seulement c'est l'intensification de la vie culturelle à l'école, mais en dehors de l'école. Il faut que les jeunes aillent dans les musées.

On le voit ici, au Musée de la civilisation, d'ailleurs. Il y a un programme d'animation et d'éducation qui a beaucoup de succès. S'il y a 700 000 personnes par année au Musée de la civilisation — et c'est le musée le plus populaire — je pense que c'est non seulement grâce à sa mission un peu particulière par rapport aux autres musées, mais aussi parce que justement les écoles sont très branchées sur le Musée de la civilisation. Et je pense au théâtre, bien sûr, non seulement la NCT, mais MAQTEJ, enfin, etc. Donc, c'est à double sens, que cette circulation, et c'est ce qu'on veut intensifier et bonifier.

Donc, en dehors de la réforme du curriculum, qui demeure fondamentale... D'abord, nous, quand on a fait notre mémoire aux états généraux de l'éducation, on a dit: C'est l'histoire puis la langue française, hein? L'histoire puis la langue française, on va commencer par le commencement, là. Notre mémoire portait beaucoup là-dessus, plus sur l'enseignement des arts. Alors, on a espoir que la réforme de l'éducation aille dans le bon sens. Moi, je voudrais, en terminant, M. le Président... Et je peux déposer, bien sûr, ces actions prioritaires découlant du protocole.

Intégration des arts à l'architecture

Je veux terminer en disant que j'ai été très déçue hier de lire que le porte-parole officiel en matière d'éducation a posé une question à Mme Marois — et j'espère

que ce n'est pas la politique officielle de l'opposition — sur le 1 %, le fameux 1 % d'intégration des arts à l'architecture, en disant, et j'ai les galées... Il a posé la question à Mme Marois: Qu'est-ce que ça apporte aux élèves, ça? sur un ton, pour ceux qui étaient là, en tout cas, qui veut dire que ça n'apportait rien. Il disait: Bien, qu'est-ce que c'est ça, ce 650 000 \$ qui a été consacré dans le cadre du 1 % dans les commissions scolaires? Et en quoi est-ce que ça sert les élèves dans les écoles? C'est ça qui est la question.

● (11 h 50) ●

Alors, à quoi ça sert aux élèves dans les écoles, le 1 %? Je suis stupéfaite. J'espère que le 1 % n'est pas remis en cause, parce que, je le répète, pour les artistes en arts visuels, ça demeure un programme extrêmement populaire, très bien vu, perçu. Et ce que ça donne aux élèves dans les écoles, bien, Pauline Marois a fort bien répondu: La beauté des choses puis l'apprentissage de l'art visuel.

Moi, dès que je vais faire l'ouverture d'une bibliothèque, ou d'une maison de la culture, ou d'un centre quelconque, je me précipite, je vais voir c'est quoi, l'oeuvre d'art. C'est extraordinaire finalement de pénétrer dans un lieu en ayant cette oeuvre d'art qui est toujours très visible. Et ce que ça donne aux élèves, je réponds — et Mme Marois a fort bien répondu hier: Ça leur donne à la fois ce contact avec des oeuvres d'artistes en arts visuels. Il y a très peu de programmes pour les artistes en arts visuels. Et, que ce soit pour les commissions scolaires, ou pour les hôpitaux, ou pour les réseaux, c'est incontournable, ce 1 %.

Alors, tout ce que je me pose comme question — Mme Marois a fort bien répondu hier — c'est si ce n'est pas la position... je veux dire, si vous ne remettez pas en question, en d'autres termes, si vous ne vous demandez pas vous-même ce que ça donne, ce 1 % là, parce que je crois que ça donne et aux artistes et à ceux qui voient les oeuvres, c'est-à-dire la population, puis, dans les écoles, les élèves, cet apprentissage, en quelque sorte, et ce décodage de l'art visuel.

M. Laporte: M. le Président.

Le Président (M. Garon): M. le député d'Outremont.

M. Laporte: Si vous me permettez, il y a un proverbe chinois qui dit: Il n'y a pas de mur qui ne laisse passer le vent. Dans le cas de la ministre de la Culture, je pense qu'elle dément un peu ce proverbe, parce que j'ai souvent l'impression d'être devant un mur et que le vent ne passe pas. J'ai éprouvé l'absence de véracité de ce proverbe dans d'autres contextes que vous connaissez fort bien, M. le Président, je pense à celui du débat sur la loi n° 40, ça ne passe vraiment pas, mais, dans ce cas-ci, ça ne passe toujours pas non plus. Par exemple, la ministre n'a pas répondu à mon interrogation — et là je me fais le porte-voix des personnes qui sont en dissidence par rapport à sa décision — touchant le risque que ce qui est annoncé dans son cahier d'étude des crédits touchant les

conservatoires, à savoir cette espèce de rapprochement avec les universités, entraîne une érosion de l'identité institutionnelle des conservatoires.

Deuxièmement, M. le Président, c'est clair que, sur la question d'Ubi Soft, il ne faut pas me faire dire ce que je n'ai pas dit. Je n'ai pas dit qu'Ubi Soft, venir à Montréal... C'est sur le mode d'implantation, les modalités d'implantation. Ubi Soft, c'est un petit exemple. Nous sommes en présence d'un gouvernement qui témoigne d'un déficit de planification et d'une surcharge d'improvisation. On le voit dans bien des domaines. Dans ce cas-là, la ministre a beau vouloir nous dire qu'il y a eu des négociations secrètes, qu'il a fallu agir, qu'il n'y a pas eu de consultations pour ça, j'ai suivi ça de très près, l'affaire d'Ubi Soft, et je vous dis qu'il y a eu pas mal d'improvisation.

M. le Président, Mme la ministre nous dit qu'elle ira rencontrer les acteurs...

Mme Beaudoin: Pas moi.

M. Laporte: ...ou que son sous-ministre ira rencontrer les acteurs. Tant mieux. Moi, j'ai déjà communiqué avec certains acteurs et je souhaite bonne chance à son sous-ministre. Il est mieux de ne pas être un mur qui ne laisse pas passer le vent, par exemple, parce qu'il y a du vent dans ce coin-là. On va toujours bien voir comment le mur va gérer ça. Là-dessus, il ne faut tout de même pas qu'il y ait de malentendu.

Une autre chose — il nous reste peu de temps — que j'aimerais mentionner. Je l'ai fait pour d'autres ministères, mais je le fais pour le ministère de la Culture. La ministre nous annonce continuellement des colloques, des conférences, des ci et des ça. Disons, par mesure de courtoisie, et je sais que la ministre est capable de beaucoup de délicatesse à l'endroit du porte-parole de l'opposition, est-ce qu'on pourrait être informé, de temps en temps, de ces activités, de sorte qu'on puisse espérer pouvoir modifier un petit peu le rapport de force qu'il y a entre le gouvernement et l'opposition, rapport de force qui tient au vieux proverbe américain qui dit «Information is power»? Eh bien, je vous avoue que, à l'opposition, l'information, on va chercher ça à la cuillère, comme on dit, d'autant plus qu'on nous donne des masses de documents — évidemment, on me dit que ça fait partie des traditions parlementaires — une journée avant la lecture des crédits, de sorte qu'on doit se taper ça, dans certains cas, deux jours avant. Donc, c'est vraiment... Enfin, là, ici, je me plains, mais je n'ai pas à le faire, puisque finalement ça a l'air que c'est ça, la routine. C'est ça, la game, comme on dit.

Mais je reviens là-dessus, c'est-à-dire que je dis à la ministre: Il y a un risque d'érosion des identités institutionnelles. Dans le cas des multimédias, je trouve que la politique, ce qu'on nous affiche à la page 30, sur la direction des inforoutes et du multimédia... J'ai pris connaissance de la politique du multimédia. Je me dis: Ouf! J'ai hâte de la voir, la politique du multimédia du ministère. Où est-elle, cette politique du multimédia? La

ministre nous a annoncé tantôt qu'elle s'en venait. Je pense qu'il y a des éléments de cette politique qui ont déjà été posés, mais ça me paraît... Enfin, mon jugement ici, c'est qu'on est au minimum, qu'on est au plancher, là. Mais ça viendra sûrement dans l'avenir parce que le ministère a toutes les capacités pour produire des politiques; ça, c'est clair. Maintenant, on peut attendre pour porter un jugement là-dessus.

Mais je reviens là-dessus, j'aimerais entendre la ministre sur la question de l'identité institutionnelle des conservatoires, parce qu'il y a un risque, le risque est réel, et je voudrais qu'elle essaie de le prévenir. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Garon): Mme la ministre, en trois minutes.

Mme Beaudoin: Oui, en trois minutes, M. le Président. Je m'excuse pour tout à l'heure, parce que, en effet, ça m'a échappé, sur les conservatoires. J'essaie de prendre des notes, moi aussi, enfin, j'ai tout mon petit paquet, mais ça m'a échappé.

Je suis très consciente, honnêtement, du danger de ce que vous dites. J'ai rencontré tout le monde, moi aussi, bien sûr. J'ai rencontré tous les intervenants, les syndicats, des parents, bien sûr, et des élèves, j'en vois tout le temps, parce que j'ai le plaisir de les entendre régulièrement, à chaque fois que je vais à quelque part. Quand on a signé l'entente Éducation-Culture, c'étaient des jeunes du conservatoire qui jouaient. Je sais très bien et je vais au moins vous dire que nous sommes très conscients de ce que vous dites par rapport à l'identité de cette institution cinquantenaire. Je connais très bien l'histoire aussi du conservatoire et je sais jusqu'à quel point c'est une nécessité et un besoin complémentaire par rapport au réseau des universités.

Je parle de certaines mises en commun, mais non pas de perte, justement, de mission ou d'identité pour le conservatoire. Et ça, c'est mon objectif, et je n'ai pas l'intention d'en déroger. Et vous nous jugerez, en effet, sur les actes et sur les signatures, si vous voulez, que nous aurons bientôt, normalement, avec les partenaires. Donc, ça, c'est la première chose, je veux vous dire que je suis d'accord avec vous sur l'objectif et que je n'ai pas l'intention, justement, de participer à l'érosion identitaire de nos institutions culturelles. Très honnêtement, je pense que, là-dessus, je peux au moins vous dire ça immédiatement.

Je veux quand même vous reparler du CISEM et vous dire que le milieu du multimédia, je le rencontre très régulièrement. Ce n'est pas moi ce soir, c'est le sous-ministre des Finances, en effet, qui, à la demande du milieu, va au FIM, au Forum du multimédia. J'y suis déjà allée moi-même, mais je veux vous redonner les noms des participants de notre CISEM, parce que je pense que c'est là que nous allons déterminer ensemble le plan d'action gouvernemental qui va correspondre aux besoins du milieu. C'est comme ça que je fonctionne dans tous les secteurs, que ce soit les arts de la scène, que ce soit la

lecture, et je crois qu'il n'y a pas moyen de fonctionner autrement dans un milieu comme celui des communications et de la culture.

Donc, le CESAM, le Centre de promotion du logiciel, le CRIM, le FIM, Sofinov qui est du capital de risque, le Centre NAD que vous connaissez probablement parce c'est un centre de Jonquière en formation qui est implanté maintenant à Montréal ou du collège de Jonquière qui est implanté à Montréal, d'ailleurs, à la Cinémathèque, avec CESAM qui est aussi là, le MIM, Montréal internationale aussi. C'est coordonné, donc, par les deux ministères. Donc, il y a quatre volets: formation, financement, R & D, commercialisation. C'est avec ça qu'on va faire notre plan d'action et avec le milieu lui-même. Alors donc, voilà.

● (12 heures) ●

En terminant, pour l'information, là aussi... Je n'ai jamais été dans l'opposition et j'espère ne jamais l'être. Je vous le dis sincèrement, c'est plus agréable d'être ministre.

Des voix: Ha, ha, ha!

Mme Beaudoin: Ah oui, parce que, justement...

Une voix: C'est une bonne école.

Mme Beaudoin: Donc, je ne l'ai jamais été puis je souhaite ne jamais l'être.

Le Président (M. Garon): J'ai besoin d'un consentement pour dépasser de huit minutes...

Mme Beaudoin: Une seconde pour terminer, pour dire que l'information...

Le Président (M. Garon): ...étant donné que nous avons commencé huit minutes en retard ce matin. Ça donnera le temps.

M. Laporte: Oui, oui, d'accord, pour moi, en tout cas.

Mme Beaudoin: Mais je promets d'essayer, là aussi... Parce que, même si le ton monte à l'occasion, puis que vous êtes méchant avec moi, puis que je réponds méchamment, je considère, malgré tout, qu'on a de bonnes relations puis que nous avons le même objectif, si on oublie, je veux dire, la souveraineté et le fédéralisme. Mais, en ce qui concerne la culture québécoise, en ce qui concerne, donc, le développement culturel, je n'ai pas de raison de vous cacher de l'information et je vais essayer de vous avertir en temps et lieu, justement, des colloques, enfin des événements, parce que je vous y ai vu à quelques occasions. Bon, on s'est rencontré, on s'est croisé.

M. Laporte: On en est réduit à faire du... Il n'y a pas de doute, quoi. Le hasard fait bien les choses.

Mme Beaudoin: Alors, je vous invite déjà au colloque sur les bibliothèques, en septembre. Il va être très important pour la politique de la lecture.

M. Laporte: M. le Président, j'aurais peut-être, si vous le permettez, deux commentaires avant de terminer, pour réagir à la ministre. D'abord, écoutez, moi, je suis dans l'opposition. Dans l'opposition, notre mission, c'est de se faire le porte-voix des dissidents avec des décisions. J'ai été haut fonctionnaire suffisamment longtemps pour savoir que les bureaucraties ont une tendance à se refermer sur elles-mêmes. Donc, l'opposition, dans ce sens-là, est très certainement un dispositif qui peut être efficace. Donc, il y a une différence fondamentale entre nous de ce point de vue là: il y a l'opposition puis le gouvernement.

Par ailleurs, je dois dire que la ministre revient beaucoup là-dessus, M. le Président, et les ministres reviennent beaucoup là-dessus, pas seulement la ministre députée de Chambly, mais beaucoup d'autres ministres, il y a des signatures, il y a des protocoles, il y a des ententes. Moi, je veux bien qu'il y ait des signatures, des protocoles et des ententes, mais il y a une chose, dans ce ministère-là, qui n'est pas, à mon avis, suffisamment affichée — quoique on y reviendra la semaine prochaine, au Conseil des arts et des lettres du Québec, je pense que Mme Lavigne a fait un extrêmement bon travail là-dessus — c'est le travail d'évaluation de politiques et de programmes. Moi, je veux bien qu'on signe des ententes, mais ce que je veux voir, à un moment donné, c'est des données sur les conséquences des ententes qui ont été signées et sur la cohérence des ententes avec les résultats pratiques des actions. Dans le cas de l'érosion des identités institutionnelles, je pense qu'il faut qu'il y ait un mécanisme de surveillance à l'intérieur du ministère pour s'assurer que ces choses-là ne se fassent pas.

Finalement, sur Ubi Soft, bien, évidemment, la ministre confirme quasiment ce que j'ai appris, à savoir qu'ils sont en train de faire ce qu'on appelle du «damage control», du contrôle de dommage. Évidemment, l'utilité d'une consultation préalable, ce n'est pas de faire du «damage control», mais de faire du «damage prevention» ou de la prévention de dommage. Et ça, ils n'en ont pas fait. J'ai hâte de voir — peut-être pourrions-nous en parler ultérieurement — au juste jusqu'à quel point le sous-ministre des Finances aura été efficace dans son bon travail. Mais ça confirme ce que beaucoup d'intervenants m'ont dit, à savoir qu'on aurait aimé mieux être consultés avant qu'être consolés après. Là, c'est le problème. Je vous remercie, M. le Président.

Le Président (M. Garon): Alors, la commission ajourne ses travaux au mardi 29 avril 1997, à 9 heures.

(Fin de la séance à 12 h 4)

